

La Grièche



 **natagora**
Entre-Sambre-
et-Meuse


LE VIROINVOL
LE DÉPARTEMENT DE LA NATURE ET DE LA BIODIVERSITÉ DE BELGIQUE

La feuille de contact de la Cellule Ornithologique
du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse
N°68 – Mars 2022

La Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*).

Par Thierry Dewitte

Notre bandit masqué des haies est devenu aujourd'hui le symbole vivant d'un bocage en bonne santé. Il est présent du nord au sud et d'ouest en est de notre belle région du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse ! Mais il n'en a pas toujours été ainsi...

Petit retour en arrière.

À nos débuts, dans les années septante, il était préférable de partir en vacances en France pour espérer l'observer ; le plus souvent, il s'agissait d'une silhouette immobile, surprise sur le haut d'un fil téléphonique, au hasard d'une route de campagne. En Wallonie, sa population était au plus bas, limitée à l'Ardenne orientale, son bastion principal, ainsi qu'à la Lorraine et à la Famenne. En ESEM, dans les années quatre-vingt, il était nécessaire de la chercher fort activement pour espérer la trouver, car elle était très localisée, telle 'l'aiguille dans une botte de haies'. Mais où était l'écorcheur ? Mystère, d'autant qu'en Famenne, région sœur de la Fagne et juste séparée par la Meuse, elle était déjà plus présente.



*Photo 1 :
Mâle de Pie-grièche écorcheur,
Trou des Gattes à Doische,
le 02/06/2021, Jean Delacre*

Dans les années septante et quatre-vingt, l'espèce est donc très rare, au mieux limitée à moins de cinq à dix couples reproducteurs par an (estimation la plus optimiste). Dans le cadre de ses prospections, avec pour limites celles du projet du Parc Naturel Viroin-Hermeton (entités de Viroinval et Doische), Philippe Ryelandt la cite¹ en 1980 et 1981, dans la dépression du ry d'Osière, entre Nismes et Mariembourg, ainsi que vers la confluence de l'Eau Noire et de l'Eau Blanche. Elle niche également à Romerée, mais l'année suivante les aubépines lui servant de perchoir sont coupées, le site est déserté. Dans les chroniques du Viroinval, en 1985, un couple est signalé, nichant en face du Grand Bû à Niverlée, mais là aussi, la haie est ensuite arrachée sur tout le périmètre de la prairie pâturée. En 1987, deux couples frontaliers sont trouvés au lieu-dit Moulin Manteau, à la limite de Brûly-de-Couvin et du Gué-d'Hossus (France), à Villers-en-Fagne dans le vallon qui s'étend vers Ingremez, ainsi qu'à Vireux-Wallerand, près d'un étang situé à l'arrière de l'écluse (cette année, un couple au moins y est encore présent !). La situation n'était donc pas brillante. À l'époque, en Europe, la population de la jolie Pie-grièche écorcheur est d'ailleurs considérée comme très préoccupante.

Et puis, boum !

En 1988, la population a un sursaut en Wallonie. En ESEM, elle se retrouve à Dailly, Roly, Matagne-la-Grande et Matagne-la-Petite. Elle semble attirée par les haies d'épineux en bocage humide. En 1989, s'ajoutent Doische et Foische. Une dizaine de couples est dénombrée l'année suivante, pour doubler en 1991. Ceux-ci sont répartis principalement depuis la frontière française à l'ouest de Chimay, dans la dépression schisteuse de la Fagne et jusqu'à celle qui est située à l'est de Doische.

¹*Ornithologie*, monographie n°2 du Parc Naturel Viroin-Hermeton

Jean-Louis Coppée les suit annuellement, faisant appel aux observateurs pour centraliser les données. Il publie chaque année un bilan des résultats (divers bulletins dans *Le Viroinvol*). Et cette dynamique continue puisque l'on évalue leur nombre à 35 couples nicheurs en 1992, comprenant de petites concentrations de 2 à 4 couples par site (mais aussi une dizaine de cantons qui se sont soldés par un échec). En 1993, 55 à 70 couples sont dénombrés pour 48 nicheurs effectifs, tandis qu'en 1994, il y en a déjà de 60 à 65... Une population durable s'est installée et ne cessera d'augmenter jusqu'à aujourd'hui.



Photo 2 : Au Baquet à Doische, une femelle de Pie-grièche écorcheur - 02/08/2021, Jean Delacre

On avait alors estimé qu'une longue période printanière dominée par d'importants vents d'est avait favorisé l'arrivée d'oiseaux déportés (la Pie-grièche écorcheur, comme le loriote, migrent par l'est de l'Europe, via le Bosphore). Était-ce vrai ?

Ensuite, les jeunes élevés sur place seraient revenus, renforçant la population des couples déjà installés, ayant eux aussi regagné ce même secteur. En effet, il est assez vite apparu que l'espèce est plutôt fidèle à l'endroit qui lui a permis d'effectuer une nidification réussie, ce qui a fini par créer des noyaux de plusieurs couples au sein des sites les plus favorables.

Fin des années nonante, une installation durable !

C'est le bocage humide de la Fagne qui présente le plus grand nombre de couples nicheurs, puis celui de la Calestienne, plus sec. Les haies y sont dominées par les essences arbustives épineuses et elles sont hétérogènes, présentant un profil irrégulier. Dans la partie ardennaise, la grièche est moins présente, car les haies sont plutôt dominées par le charme, le noisetier et les saules. Ces dernières sont par conséquent hautes, denses, homogènes, donc à profil très régulier. Les haies d'épineux y sont plus localisées, mais abritent là aussi la Pie-grièche écorcheur.



*Photo 3 :
Cul-des-Sarts, mâle de Pie-Grièche écorcheur posé sur
un Abies nordmanniana en culture de sapins de Noël,
le 20/05/2020, Laurent Malbrecq*

Elle niche parfois dans les cultures d'épicéas (sapin de Noël), le nid étant installé dans un vaste roncier. La Botte de Givet est également bien fournie, comme les alentours du village de Le Charnois, vers le dessus de Chooz, et les abords de la Meuse où alternent friches humides et prairies (Vireux, Bogny, ...). La grièche affectionne aussi le plateau ardennais de Rocroi. En parallèle à son déploiement en Fagne, des couples s'installent davantage vers le nord, comme dans le Condroz de l'Hermeton, sur le plateau de Philippeville, vers Beaumont, ... En plus des haies qu'elle apprécie, il lui est nécessaire de trouver sur son territoire (de 1 à 3 ha) de nombreux postes d'observation, puisqu'elle chasse à l'affût (buissons, piquets, fils de clôture, ...). De même, il est indispensable qu'alternent des surfaces de haute végétation herbacée (près de fauche) et d'autres où elle est plus rase (pâturages). Cette diversité hétérogène est favorisée par des pratiques familiales d'élevage bovin, traditionnelles, donc plutôt extensives. Elle lui assure l'entomofaune nécessaire à l'élevage de sa nichée. La remontée spectaculaire de l'effectif de la Pie-grièche écorcheur dans les années nonante dans le sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse est l'écho d'un redressement plus général en Wallonie et dans toute l'Europe occidentale (à l'exception des régions trop arides ou au climat trop humide).

Et aujourd'hui ?

Faut-il y voir un effet du réchauffement climatique ? Elle est en tout cas toujours dans cette dynamique positive. Dans les meilleurs sites, les couples présentent une proximité étonnante (un territoire peut alors se limiter à ½ ha). Chaque année on en découvre de nouveaux, comblant les espaces vides autrefois. La grièche semble aussi se satisfaire de superficies uniquement pâturées, celles-ci étant particulièrement riches en orthoptères (criquets). La gestion des vastes réserves naturelles, créées lors des projets Life Rôle des genêts et Bocage, lui est favorable, d'autant que des plantations de haies y ont été effectuées. Récompense bien méritée, à la hauteur de l'investissement des personnes qui se sont dévouées courageusement pour réaliser ces lourdes démarches où le succès n'est jamais garanti.

A-t-elle pu profiter d'un contexte régional agricole qui lui est favorable ?

Je ne peux m'empêcher de me poser cette question. Au fil des ans, des exploitations agricoles ferment, la population vieillissante ne trouvant pas chaque fois un jeune fermier reprenneur. C'est alors un agriculteur voisin qui s'étend, absorbant l'une, puis l'autre petite exploitation. Mais il n'y a que 24 heures dans une journée et exploiter complètement 200 ha à la place de 100 ha n'est pas toujours possible. Bien sûr, certains s'équipent en conséquence, d'autres font appel à des entreprises agricoles et sous-traitent, agrandissent les parcelles, intensifient le rythme des fauches, introduisent une robotique de pointe... Mais pas tous. De-ci de-là, on peut voir des coins de prairies non fauchés, des fonds humides épargnés, de même que des terrains trop pentus, de petites parcelles abandonnées, des semis d'arbustes épineux qui s'installent et s'étendent entre deux clôtures... Pas le temps de chipoter, on va au plus rentable. Sans oublier toutes les mesures agro-environnementales qui, localement, sont un réel plus pour l'environnement campagnard, ni bien sûr les agriculteurs qui passent en bio. Comme toujours, rien n'est jamais blanc ou noir. Citons le Tarier pâtre qui profite également de cette évolution, alors que la Locustelle tachetée décline, elle qui pourrait bénéficier du relâchement de l'entretien des abords des parcelles par endroits. Allez comprendre... Ce n'est pas simple et c'est toujours un ensemble de facteurs favorables qui doit être réuni. Il suffit d'un qui boîte et patatra. Mais lequel ou lesquels ?

En attendant, favorisons par nos achats une agriculture familiale de qualité et gageons que la nature sera aussi gagnante...

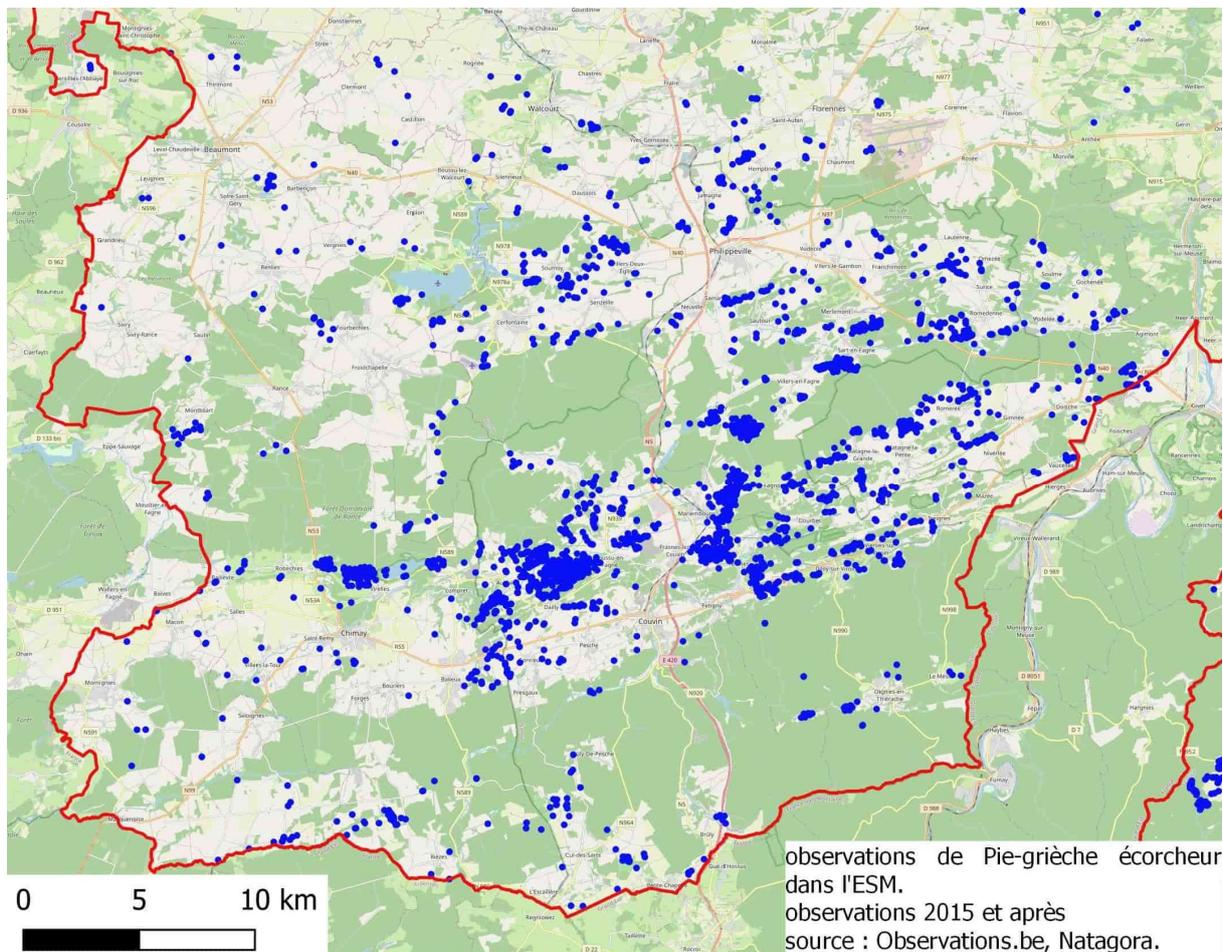
La Pie-grièche écorcheur, en deux mots.

Elle nous revient habituellement la première quinzaine de mai, mais selon les aléas climatiques du moment, plus tôt, plus tard, très progressivement ou soudain. Ce sont les mâles qui arrivent les premiers, ensuite les femelles, les couples se formant alors rapidement. Le nid est construit d'abord par le mâle, au cœur d'un buisson épineux (aubépine, églantier, prunellier), puis la femelle en achève l'intérieur. Elle pond de quatre à six œufs, la seconde quinzaine de mai, voire la première décennie de juin (Géroudet, P., 1980). La couvaison débute à l'avant-dernier ou au dernier œuf. C'est la femelle qui assume surtout cette tâche, pendant deux semaines environ, tandis que le mâle la nourrit au nid. Deux autres semaines sont nécessaires pour l'élevage des jeunes, jusqu'à la première sortie. Ils restent alors au cœur du buisson, quémendant bruyamment leur nourriture. Ils se montrent et volent bientôt, là aussi au bout de deux semaines supplémentaires. C'est donc un total de six semaines qui est nécessaire pour mener à bien la nichée. Se déplaçant dans la haie, les jeunes réclament encore de la nourriture par des cris, alors qu'ils doivent s'émanciper.



*Photo 4 :
Femelle de Pie-grièche écorcheur, vue de dos,
Trou des Gattes à Doische,
02/06/2021, Jean Delacre*

En août, les familles se dispersent et l'espèce quitte nos contrées. À partir de septembre, sa présence est en effet plutôt rare. Concernant sa migration, Paul Géroutet nous dit ceci : « *La migration des Pies-grièches écorcheurs d'Europe occidentale et centrale a ceci de particulier qu'elle concentre le flot des voyageurs d'automne vers les Balkans et la Grèce, d'où ils gagnent directement l'Égypte. De là, les oiseaux progressent vers leurs quartiers d'hiver, les savanes et steppes boisées de l'Afrique orientale et méridionale au sud de l'Équateur. Au retour, ces Pies-grièches suivent une route un peu différente : du Soudan, elles passent en Arabie Pétrée, Palestine, Syrie et Asie Mineure, sur un front étroit, puis se dispersent en éventail sur l'Europe* ». À vos jumelles !



Carte 1 : Cartographie des données cumulées 2015-2021 de la Pie-grièche écorcheur depuis le site d'encodage observations.be, Arnaud Laudelout. Ça laisse rêver...

Pour en savoir beaucoup plus, vous pouvez lire :

- Géroutet Paul, 1980. *Les passereaux III. Des pouillots aux moineaux*, Delachaux et Niestlé, Neuchâtel-Paris, 120 à 126 p.
- Ryelandt Philippe, 1981. *Ornithologie, monographie n°2*, Parc Naturel Viroin-Hermeton, Cercles des Naturalistes de Belgique, Vierves-sur-Viroin, 300 pages.
- Titeux N., van der Elst D. et Van Nieuwenhuysse D. (2010) : Pie-grièche écorcheur, *Lanius collurio* Pages 396-397 in Jacob J.-P., Dehem C., Burnel A., Dambiermont J.-L., Fasol M., Kinet T., van der Elst D. & Paquet J.-Y. (2010) : *Atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie 2001-2007*. Série « Faune-Flore-Habitats » n°5 - Aves et Région wallonne, Gembloux. 524 pages.

Merci à Philippe Deflorenne et Meve Dimidschstein pour leur relecture attentive de ce texte et à Arnaud Laudelout pour la réalisation de la carte de répartition, sans oublier Jean Delacre et Laurent Malbrecq pour le prêt de leurs magnifiques photos ! Encore merci.



La Grièche

N°68 – Février 2022

AU SOMMAIRE ...

- Couverture : La Pie-grièche écorcheur p. 1
- La chronique de l'été 2021 p. 7
- Il faut sauver le soldat Friquet p. 38
- Promenade estivale à Gonrioux p. 40
- Le faucon pèlerin adulte à patte cassée p. 46
- À la découverte des fougères de la vallée du ry de la Grande-Commune p. 48

 **natagora**
Entre-Sambre-
et-Meuse

Cercles des Naturalistes
de Belgique asbl



COMITÉ DE RÉDACTION ET DE RELECTURE :

JACQUES ADRIAENSEN, ANDRE BAYOT,
PHILIPPE DEFLORENNE, THIERRY DEWITTE,
MEVE DIMIDSCHSTEIN, CHARLES DORDOLO,
PASCALE HINDRICQ, GEORGES HORNEY,
MICHAEL LEYMAN, ALAIN PAQUET.

L'été des Ardéidés en Entre-Sambre-et-Meuse

Cette chronique est marquée par l'apparition de 2 nouvelles espèces nicheuses dans l'ESEM, toutes deux à Virelles. Il s'agit tout d'abord du Grand Cormoran qui, après 2 essais infructueux, finalise une nidification attendue. Ensuite, plus singulier, un couple de Mouettes rieuses s'y installe sur un radeau de fortune. Notons encore, toujours en ESEM, plusieurs chanteurs de Bruants proyers et une installation toujours discrète de l'Alouette lulu.

Au niveau des Ardéidés, une observation de Blongios nain à Roly est trop rare pour la passer sous silence, mais également de 2 Bihoreaux gris à Virelles et Treignes, de Hérons pourprés et aussi d'un groupe record de 25 Hérons garde-bœufs à Mariembourg.

Les vasières occasionnées par des travaux à Virelles accueillent nombre de limicoles, tels que Tournepierres à collier, Bécasseaux cocorli, Combattants variés, ...

En ce qui concerne les raretés, épinglons la présence d'un Busard pâle à Yves-Gomezée, de 2 Circaètes Jean-le-Blanc à Nismes et à Doische, d'un Labbe parasite à Virelles, de 2 Guépriers d'Europe à Nismes, ...

Philippe Deflorenne



Héron garde-bœufs – Mariembourg le 06.06.2021 © Hugues Dufourny

Vous pouvez encoder vos données en ligne sur : <http://observations.be/> ou sur <http://lagrieche.observations.be/index.php> (même base de données).

L'adresse d'envoi pour les données écrites, les textes et les commentaires éventuels est : lagrieche@gmail.com ou par courrier postal : 212, rue des Fermes à 5600 Romedenne.

Si vous souhaitez nous soumettre spontanément vos propres photos, merci de nous les envoyer par e-mail à l'adresse suivante : lagrieche.photos@gmail.com

Au cas où vous ne possédez pas d'ordinateur, vous pouvez recevoir *La Grièche* en format papier. Vous pouvez l'obtenir auprès de Thierry Dewitte à l'adresse : **chaussée de Givet, 21 à 5660 Mariembourg.**

Vous pouvez également retrouver les différents numéros de la revue sur le site de la régionale Entre-Sambre-et-Meuse de Natagora : <http://www.natagora.be/index.php?id=1760>

Pour le comité de rédaction,

André Bayot et Jacques Adriaensen



Turnepierre à collier © Olivier Colinet

LA CHRONIQUE

JUIN 2021 – AOÛT 2021

L'été 2021 restera malheureusement associé dans nos mémoires aux inondations catastrophiques survenues dans la province de Liège à la mi-juillet. Notre région n'a pas été épargnée par cette surabondance de précipitations. En résumé, on peut qualifier cet été de très pluvieux et de plutôt sombre. A épingler aussi, la faible valeur de la température moyenne du mois d'août.

L'été 2021 à Uccle en quelques chiffres (données IRM)

Le tableau ci-dessous est un bilan climatologique de l'été 2021 à Uccle (de décembre à février) pour 4 paramètres. La première partie du tableau (cadre bleu) concerne l'ensemble de la saison. La seconde partie (cadre rouge) donne les mêmes valeurs, cette fois mois par mois.

Paramètre :	Température	Précipitations	Nb de jours de précipitations	Insolation
Unité :	°C	l/m ²	jours	heures:minutes
ETE 2021				
Eté 2021	17,8	410,7	50	513 :21
Normales	17,9	234,2	42,6	594 :56
JUIN 2021				
Juin 2021	18,6	121	14	201 :34
Normales	16,7	70,8	14,1	199 :16
JUILLET 2021				
Juillet 2021	17,9	166,5	17	171 :03
Normales	18,7	73,5	14,3	203 :14
AOÛT 2021				
Août 2021	16,9	123,2	19	140 :44
Normales	18,4	86,5	14,3	192 :26

(*) Définition des niveaux d'anormalité :

Niveaux d'anormalité des valeurs
Valeur proche de la norme
Valeur parmi les 5 plus élevées/faibles depuis 1991
Valeur parmi les 3 plus élevées/faibles depuis 1991
Valeur la plus élevée/faible depuis 1991

Abréviations :

ESEM = Entre-Sambre-et-Meuse

BEH = Barrages de l'Eau d'Heure

MAEC = Mesures agroenvironnementales et climatiques

DHOE = Dénombrement hivernal des oiseaux d'eau (voir <https://www.aves.be/index.php?id=1387>)

Grèbe castagneux (*Tachybaptus ruficollis*) : Il est notamment contacté aux BEH, à Virelles et à Roly, avec respectivement 4 ex. le 12/08, 19 ex. le 19/08 et 13 ex. le 26. La nidification est confirmée à Roly, à Virelles, mais également à Florennes avec l'observation de jeunes quémendant encore de la nourriture à leurs parents, dans l'Argilière de la Chette. L'espèce sera aussi remarquée sur le Viroin à Olloy, sur l'étang du Grand Vivier à Gozée, au Barrage du Ry de Rome à Petigny, sur une prairie alluviale de l'Eau Noire à la Forge Jean-Petit, ainsi qu'à Beauwelz et Donstiennes.

Grèbe huppé (*Podiceps cristatus*) : Pour le plus grand de nos grèbes, c'est Virelles qui remporte tout juste la palme, avec 39 ex. le 08/08, contre Roly, avec 38 ex., et les BEH, 33 ex. Nos trois sites majeurs accueilleront chacun environ une dizaine de nichées cette année. Deux nidifications sont également signalées, l'une à Sivry et l'autre au barrage du Ry de Rome, à Petigny.

Grèbe à cou noir (*Podiceps nigricollis*) : Un couple nuptial séjourne à Virelles du 03 au 15/06. Le 07/07, un nouvel individu est aperçu sur le site. Enfin, un autre ex. en plumage nuptial est mentionné à Roly le 25/08.

Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo*) : Surprise à Virelles ! À suivre dans nos prochaines chroniques...

Héron garde-boeufs (*Bubulcus ibis*) : Un étonnant groupe de 23 ex. est remarqué par Raphaël Lebrun à Mariembourg le 06/06... Il s'agit bien entendu d'un record pour la région. Ces oiseaux s'alimentent copieusement avant de quitter les lieux le jour-même. Le 22/08, 7 ex. sont découverts rassemblés sur les piquets métalliques de Virelles, où certains observateurs attendent impatiemment les premiers indices de reproduction.



Héron garde-boeufs - 25 12 2017 - Mariembourg © Laurent Malbrecq

Aigrette garzette (*Egretta garzetta*) : Un ex. à Virelles le 06/06 et le 24/08, ainsi qu'à Corenne le 06/08.

Grande Aigrette (*Casmerodius albus*) : C'est à partir de début août que les effectifs de la Grande Aigrette augmentent dans notre région. Les données se succèdent et l'espèce est omniprésente. Le maximum est atteint le 25 août, avec 71 ex. de ce gracieux oiseau immaculé.

Héron pourpré (*Ardea purpurea*) : Trois juvéniles ont été vus en fin de période : 1 ex. en vol bas et à faible distance de son observateur à Mariembourg le 13/08, un autre le 16/08 à Clermont et enfin un dernier en bordure de roselière nord à Virelles, le soir du 23/08.

Cigogne noire (*Ciconia nigra*) : Sur cette chronique, nous enregistrons 191 mentions de ce magnifique échassier. Bien que très sensible, la Cigogne noire est nicheuse et bien implantée chez nous, comme aux quatre coins du sud de l'ESEM. Elle peut donc se trouver dans pratiquement n'importe quelle zone... toutes les données concernent un ou deux individus, à part ces 4 ex. à Soumoy le 11/06, à Boussu-en-Fagne le 31/07 et à Saint-Aubin le 25/08.

Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*) : À cette période, la Cigogne blanche est régulièrement aperçue de passage dans notre région, sans parler des individus nicheurs de Virelles, bien entendu. C'est à partir de la mi-août que l'on enregistre le plus gros flux migratoire, avec un maximum de 102 ex. le 20/08 à Saint-Remy. Épinglons encore 58 ex. à Treignes le 15/08, 72 ex. aux BEH et 53 ex. à Romérée le 23/08 où un individu sera victime d'une ligne électrique. Le lendemain, 60 nouveaux ex. sont vus dans le ciel d'Olloy-sur-Viroin.

Spatule blanche (*Platalea leucorodia*) : En toute fin de période, jusqu'à 3 ex. de cet oiseau au bec si particulier sont remarqués ensemble à Virelles, passant d'une vasière à une autre, en alternant les phases de repos et de nourrissage.

Cygne tuberculé (*Cygnus olor*) : Cet oiseau symbole des parcs et étangs est signalé nicheur uniquement sur nos 3 grands plans d'eau. Le nombre d'oiseaux le plus élevé est noté à Virelles avec 46 ex. dont 8 pulli le 05/08.

Bernache du Canada (*Branta canadensis*) : Atteignant des densités dépassant la centaine par endroits, même en été, tant aux BEH qu'à Roly, la Bernache du Canada est très ou trop présente chez nous où elle s'observe aussi en plus petits groupes et de manière plus dispersée dans nos campagnes.

Bernache nonnette (*Branta leucopsis*) : Pointons ces 2 adultes qui effectueront une halte de quelques jours fin juin, aux BEH.

Ouette d'Égypte (*Alopochen aegyptiacus*) : Cette espèce invasive, actuellement dans une moindre mesure que la Bernache du Canada, montre malgré tout, elle aussi, que ses effectifs ne vont pas en diminuant. Aux rassemblements postnuptiaux, les maxima sont là pour nous le confirmer, avec par exemple un groupe de 146 ex. à Yves-Gomezée, le 30/08. Ces oiseaux se rencontrent donc sur nos principaux plans d'eau, mais aussi à proximité de rivières, dans des prairies détrempées ou sur de petits étangs d'agrément.

Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*) : Un couple a séjourné à Roly du 04 au 06/06. Plus tard, un ex. est signalé à Virelles le 20/08 et un autre le 29/08 aux BEH.

Canard siffleur (*Anas penelope*) : Jusqu'à 5 exemplaires de ce canard brouteur à Virelles le 23/07, pour seulement 2 à Roly le 03/07 et aucun aux BEH.

Canard chipeau (*Anas strepera*) : On enregistre au maximum 5 exemplaires à Roly le 25/06 et 16 à Virelles le 26/08. Aux BEH, aucun chipeau non plus.

Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*) : Fin juin, la Sarcelle d'hiver est timidement présente sur le site de Virelles, 4 individus au maximum. Les effectifs n'augmentent pas en juillet. À la mi-août, on passe à 13 ex., avant d'atteindre ce joli nombre de 117 ex. à la fin mois.

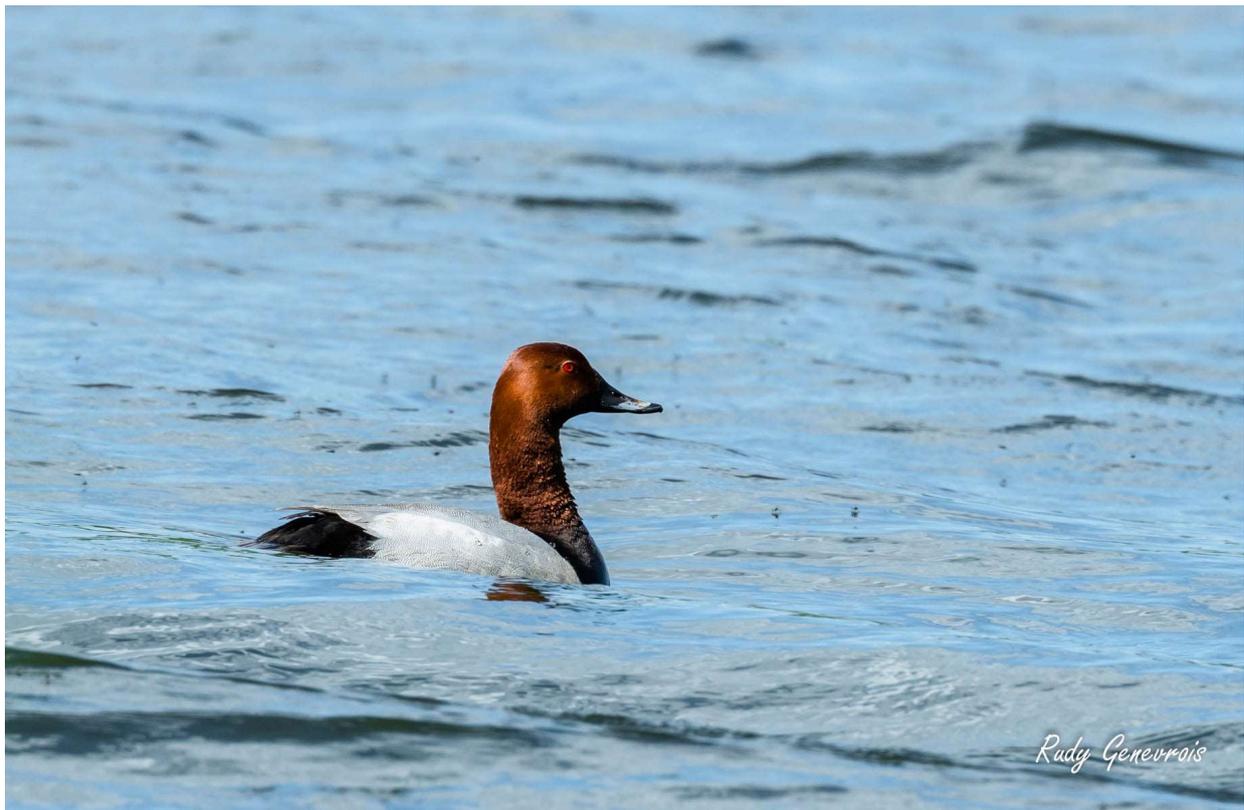
Canard colvert (*Anas platyrhynchos*) : Le plus commun de nos canards est mentionné sur de nombreux étangs du sud de l'ESEM, souvent comme nicheur. On retiendra ce nombre aberrant de 1150 canards destinés à la chasse, le 20/08 sur les étangs de Roly. Ailleurs, quelques individus sont remarqués en rivières et ruisseaux, tout comme sur différentes mares, en prairies et cultures.

Canard pilet (*Anas acuta*) : Toujours aussi rare, comme en témoigne cette unique donnée de 4 ex. le 29/08, à Virelles.

Sarcelle d'été (*Anas querquedula*) : Uniquement à Virelles, avec un maximum de 9 ex. à la fin août.

Canard souchet (*Anas clypeata*) : Un bel arrivage est noté le 23/08, avec respectivement 30 et 41 oiseaux sur les BEH et à Virelles. Sur ce dernier site, on en relèvera même jusqu'à 64, quelques jours plus tard.

Fuligule milouin (*Aythya ferina*) : Virelles accueille la plus belle population de milouins, avec 113 ex. le 17/07. Pointons également ce maximum de 35 ex. à Roly le 20/08.



Fuligule milouin - 05 06 2021 - Virelles © Rudy Genevrois

Fuligule morillon (*Aythya fuligula*) : Signalé à Roly, aux BEH et à Virelles qui remportera la palme avec 93 ex. le 10/08. C'est sur ce même site que l'espèce se reproduit depuis 1988, alors qu'aux BEH, les premières preuves de nidification ne datent que de l'an 2000.

Bondrée apivore (*Pernis apivorus*) : Pour ce rapace migrateur au régime alimentaire particulier : 237 données. Un premier oiseau claquant des ailes est remarqué en parade le 25/06 à Virelles. Par la suite, la bondrée se fera plus discrète pour nicher, avant d'entamer sa migration de retour, comme en attestent ces 15 ex. (2+7+3+3) dénombrés en une heure et demie de suivi à Presgaux, le 25/08.

Milan noir (*Milvus migrans*) : Nous enregistrons 51 données sur cet opportuniste à la queue faiblement échancrée. Des indices tangibles d'une nichée nous sont rapportés de la vallée de l'Eau Blanche, avec l'apport de branches au nid ainsi que de multiples parades et chants, mais le couple concerné finira par abandonner son projet. Le Milan noir, cet oiseau charognard migrateur, semble difficilement concrétiser ses tentatives de reproduction dans notre région. Pour cette année, nous pourrions certainement attribuer l'échec au compte du printemps désastreux que nous avons connu.

Milan royal (*Milvus milvus*) : Ce superbe voilier a fait l'objet de 120 données. À cette période de l'année, ils sont généralement mentionnés isolés, parfois en binômes. Quelques sites de nidification probables sont identifiés, notamment du côté de Thuillies et Vodecée. L'espèce sera aperçue en vol avec une Cigogne noire les 18 et 26/06, à Baileux et Berzée. Le 08/07, un individu houspille un Milan noir à Romedenne, tandis que le 10/07, deux autres oiseaux se montreront plus coopératifs avec 2 de leurs cousins, en partageant la lisière d'un bosquet.

Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*) : Surpris par deux fois en vol dans une ascendance : le 12/06, en face de la Montagne de la Carrière à Doische et le 18/07 à l'aplomb du Fondry des Chiens (Viroinval).

Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*) : Repéré un peu partout sur le plateau agricole du Condroz à de nombreuses reprises, mais aussi à Matagne, Saint-Remy (Chimay), Macquenoise (Momignies), Virelles, Frasnes-lez-Couvin, Boussu-en-Fagne, Nismes, Vierves et Dourbes. Alain Paquet observe un individu quasi mélanique du côté d'Hanzinne. Cette année, c'est à Dourbes qu'un juvénile est remarqué le 04/07.

Busard cendré (*Circus pygargus*) : Cet été, 11 données recueillies pour ce nicheur avéré dans le nord de notre belle région. Un individu de première année calendaire est signalé à Clermont les 16 et 17/08.



Busard cendré - 22 08 2021 - Clermont © Charles Henuzet

Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*) : Le plus septentrional des trois busards d'Europe occidentale, le seul qui ait l'habitude d'hiverner dans nos régions. Il est principalement mentionné sur les plateaux cultivés. Deux juvéniles 'sortis du nid' sont identifiés le 16/07 à Clermont et un autre le 31/07 à Jamagne.

Busard pâle (*Circus macrourus*) : Le 24/08, Hugues Dufourny nous rapporte : « Repéré à 09h14 arrivant du nord-est sur Saint-Aubin, il s'engouffre dans la plaine d'Hemptinne, mais disparaît vite derrière le relief du terrain. Nous pensions qu'il avait continué sa migration au ras du sol, mais une demie heure plus tard (09h44), nous le revoyons nettement mieux survoler les champs (houspillé par une corneille) et finalement disparaître derrière un champ de maïs sur Jamagne, en s'éloignant vers le sud-ouest. Mâle adulte typique au plumage très clair (évoquant même un élanion), flèche noire étroite dans le bout des ailes, silhouette très fine et élégante aux longues ailes étroites et pointues, queue étroite aussi, vol très souple... Impossible à confondre ! »

Autour des palombes (*Accipiter gentilis*) : Cet été, plus de 30 encodages d'individus isolés, un peu partout en ESEM. Hugues Dufourny note un premier juvénile le 31/07 à Jamiolle, puis un second le même jour à Jamagne.

Épervier d'Europe (*Accipiter nisus*) : Plus de 130 mentions au cours des 3 mois de cette chronique pour ce petit cousin de l'autour. Elles concernent des exemplaires seuls ou par paires, excepté le 27/08 où 3 ex. cerclent ensemble du côté de Hemptinne. Retenons que très peu de preuves de reproduction sont signalées : cela traduit bien la grande discrétion des rapaces en période de nidification. Épinglons encore 3 données d'hirondelles houspillant un épervier isolé.

Buse variable (*Buteo buteo*) : Observation remarquablement tardive d'un premier juvénile volant seulement le 29/07 à Jamagne ! Les conditions météorologiques très défavorables y sont sans doute pour beaucoup.

Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*) : D'abord repéré çà et là à partir de la fin juin, on le retrouve dès le début août à l'étang de Virelles et le long de la vallée du Viroin. Il s'agit généralement d'ex. seuls ou de paires. Le premier juvénile est contacté à Virelles dès le 15 août. À partir de cette date, l'étang accueille jusqu'à trois oiseaux parmi lesquels deux juvéniles.



Balbuzard pêcheur - 21 08 2021 - Virelles © Mottet Alexandre

Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*) : Plus de 220 mentions du ‘Saint-Esprit’, mais pas de nidification avérée, si ce n’est cette nichée réussie à Yves-Gomezée où 4 juvéniles sont à l’envol le 08/07.



Faucon crécerelle– 29 07 2021 - Clermont © Jonathan Chartier

Faucon hobereau (*Falco subbuteo*) : Également très souvent mentionné dans notre région, ce spécialiste des hirondelles et des libellules ne fait l’objet d’aucune observation particulière au niveau de la reproduction. Seul un site de nidification probable est signalé sur un pylône à Daussois. Les alentours de Virelles et la vallée du Viroin demeurent ses sites de prédilection, mais l’espèce peut être présente partout en ESEM.

Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) : Des individus isolés de ce rapace très mobile sont notés à différents endroits durant toute la période. Pas de signe de nichée rapporté, si ce n’est celui de l’échec d’un couple à Daussois, événement malheureux qui fait suite à deux autres survenus sur la même ligne de pylônes à haute tension, mais à Jamiolle, en 2019 et 2020.

Perdrix grise (*Perdrix perdrix*) : Une seule mention de reproduction pour cet été, à Clermont-lez-Walcourt où un couple est surpris en compagnie de 5 pulli volants !

Caille des blés (*Coturnix coturnix*) : Une année à qualifier ‘d’assez bonne’ pour la Caille des blés ? On peut le penser, au vu des 48 données, généralement d’ex. isolés, en provenance d’une trentaine de sites de la région. Il n’y a qu’à Forges, près de Chimay, que 3 individus sont contactés le même jour.

Râle des genêts (*Crex crex*) : Malheureusement, notre ‘roi des cailles’ ne sera pas au rendez-vous cet été.

Râle d’eau (*Rallus aquaticus*) : Une petite dizaine de données, provenant toutes de Virelles, à l’exception de la dernière qui concerne un ex. à l’étang de Gozée, le 24/08.

Gallinule poule d'eau (*Gallinula chloropus*) : Des juvéniles sont repérés à Frasnes, aux étangs de Roly, à la réserve naturelle du Pont Napoléon à Mariembourg et à l'étang de Falemprise (BEH). C'est à Virelles que Hugues Dufourny compte jusqu'à 5 adultes et 15 juvéniles ensemble sur le même site !



Gallinule poule-d'eau - 26 06 2021 - Jamiolle © Roland Mainil

Foulque macroule (*Fulica atra*) : Des nichées réussies sont indiquées à Beauwelz (Momignies), aux argilières de la Chette (Saint-Aubin / Florennes), aux étangs de Roly et de Virelles.



Foulque macroule juv. - 23 07 2021 - Cerfontaine © Joël Boulanger

Glaréole spéc. (*Glareola spec.*) : Réalisée depuis l'étang de la Fourchinée (Momignies), l'observation est furtive, mais plausible, au vu de la description détaillée que le témoin en fait : « Oiseau élané, de la taille d'une guifette ; silhouette typique de glaréole. Grand croupion blanc et queue pointue et échancrée, dessus gris-brun foncé... Gorge plus claire que la poitrine, ventre blanc, bec court. ». L'auteur de cette description dit ne pas avoir assez d'éléments pour en déterminer l'espèce, qui de toute manière est rarissime dans nos régions. Il s'agirait d'une première en ESEM.

UN MINI FESTIVAL DE LIMICOLES cette fin d'été en Entre-Sambre-et-Meuse !

Pluvier petit Gravelot (*Charadrius dubius*) : Noté à Franchimont (2 couples le 01/06), Roly (un nid occupé le 10/06), Florennes, Saint-Remy (Chimay), Yves-Gomezée, Virelles et Frasnes. C'est à ce dernier endroit qu'est signalé un couple, accompagné de 3 juvéniles volants.

Pluvier grand Gravelot (*Charadrius hiaticula*) : Toutes les données sont enregistrées après le 19/08 et proviennent de Virelles, à l'exception de deux d'entre elles, réalisées à Clermont les 20 et 21/08. Toutes concernent des petits groupes de 2 à 9 ex.

Pluvier guignard (*Charadrius morinellus*) : Cette année, très peu de mentions pour ce magnifique charadriidé : 4 ex. (2 adultes et 2 juvéniles) le 19/08 à Clermont.

Pluvier doré (*Pluvialis apricaria*) : Les mouvements migratoires sont perceptibles à partir du 17/08, pour un maximum de 3 individus ensemble jusqu'à la fin du mois. Observés à Clermont, Virelles, Hanzinne et Yves-Gomezée.

Pluvier argenté (*Pluvialis squatarola*) : Un seul ex. le 22/08 à Virelles.

Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*) : Renseignés en plusieurs endroits, les effectifs vont croissant au fil des semaines. Ensuite, on note des maxima de 86 ex. à Frasnes le 16/07, puis de 70 ex. à Clermont le 23/08 et de 71 ex. à Virelles le 25/08. Ces nombres restent bien en deçà de ceux enregistrés dans les années 2000 et durant les décennies précédentes.

Bécasseau minute (*Calidris minuta*) : Trois individus de première année calendaire sont admirés à Virelles, dès le 25/08.

Bécasseau cocorli (*Calidris ferruginea*) : Le 21/08, à Virelles et pour un seul jour, présence de ce petit bécasseau au bec légèrement recourbé, rare en ESEM. Il sera néanmoins revu en septembre.

Bécasseau variable (*Calidris alpina*) : De 1 à 5 ex. sont surpris à Virelles dès le 23/08.

Combattant varié (*Philomachus pugnax*) : On rapporte quelques observations furtives de ce beau limicole au plumage à motifs écaillés. Un ex. le 22/08 et 2 ex. le 23/08 à Virelles, puis 2 ex. le 29/08 à Clermont.

Bécassine sourde (*Lymnocyptes minimus*) : Aux Onoyes à Roly, une bécassine 'à bretelles' capturée en vue du baguage s'échappe des filets, puis une autre est aperçue le 27/08, au même endroit.

Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*) : Les premières seront notées le 24 juillet, à l'étang de Virelles où jusqu'à 23 ex. seront comptabilisés fin août. À partir du 15/08, des petits groupes survolent les plaines condruziennes, avec un maximum de 26 ex. le 19/08 à Clermont. La Bécassine des marais est également repérée en vol ou en halte à Hemptinne, Jamagne, Hanzinne, Yves-Gomezée et Roly.

Bécasse des bois (*Scolopax rusticola*) : Signalée à 2 endroits : Nismes et la vallée du Ri d'Alysse (qui longe la frontière française au sud de la commune de Viroinval).

Courlis cendré (*Numenius arquata*) : Un ex. se pose à Clermont le 22/06 et un autre est entendu à Castillon, 2 jours plus tard.

Chevalier arlequin (*Tringa erythropus*) : Le 24/08, 1 ex. est surpris, une seule fois, à Virelles.

Chevalier gambette (*Tringa totanus*) : Au même endroit, 1 ex. stationne à partir du 20/08. Un second l'accompagne le 27/08. Par la suite, le 'gambette' y sera présent en petits nombres.

Chevalier aboyeur (*Tringa nebularia*) : À Virelles encore, le premier 'aboyeur' de la saison nous arrive le 24/07. Les effectifs vont y fluctuer à partir du 18/08, pour atteindre 20 ex. le 22/08. Quelques autres localités l'accueillent, seul ou par paires : Tarcienne, Hanzinne, Yves-Gomezée et Treignes.

Chevalier culblanc (*Tringa ochropus*) : Près de 70 données pour notre migrateur hâtif. De 1 à 4 ex. sont contactés un peu partout, sauf dans la partie ardennaise de notre territoire. À partir du 19/08, les nombres augmentent, pour atteindre 17 ex. le 23/08 à Virelles.

Chevalier sylvain (*Tringa glareola*) : Un record de 15 ex. en halte est épinglé à Frasnes le 16/07. C'est ensuite de Virelles que nous parviennent des observations qui ne concernent que le mois d'août.

Chevalier guignette (*Tringa hypoleucos*) : À coup sûr, le plus commun de nos chevaliers. Ce petit habitant des berges des cours d'eau et des étangs est noté en petits nombres un peu partout. Le guignette est relativement abondant en passage migratoire, comme aux étangs de Roly où 14 ex. sont dénombrés le 30/07. Mais c'est à Virelles que le pic de 80 individus est atteint, le 22/08.

Tournepierrre à collier (*Arenaria interpres*) : Cinq ex. de première année calendaire se posent pour une demi-heure à Virelles, le 23/08 : probablement un record pour la Wallonie !



Pluvier guignard - 30 08 2021 - Clermont © Bernard Hanus



Vanneau huppé - 25 08 2021 - Virelles © Jean-Mi Gillard



Bécasseau cocorli - Virelles - 17/11/2020 © Olivier Colinet



Chevalier cul-blanc - 24 08 2021 - Virelles © Jean-Mi Gillard



Chevalier aboyeur - 24 08 2021 - Virelles © Jean-Mi Gillard

Labbe parasite (*Stercorarius parasiticus*) : Un individu est posé au milieu de l'étang de Virelles le 23/07. On le surprend ensuite à taquiner les sternes durant la seule journée où il est présent.

Mouette mélanocéphale (*Larus melanocephalus*) : Comme à chaque chronique les observations de la Mouette mélanocéphale se comptent sur les doigts d'une main. Ici, ce sont 2 individus, un adulte et un juvénile, qui sont vus ensemble le 26/07, à l'étang de Virelles.

Mouette rieuse (*Chroicocephalus ridibundus*) : Une des grosses surprises de cet été a été l'installation d'un couple sur une toute petite plateforme qui venait juste d'être mise à l'eau. Et ça a marché ! Un jeune y est né et a pu prendre son envol. Si ce récit peut paraître anodin, il s'agit cependant de la première nidification de l'espèce en Entre-Sambre-et-Meuse !



Mouette rieuse - 10 08 2021 - Virelles © Thomas Bosmans

Goéland brun (*Larus fuscus*) : Discret en juin, c'est à partir de la fin juillet que ses effectifs augmentent vraiment. Ensuite, il n'est pas rare de voir plusieurs centaines d'individus ensemble. À noter la présence d'un oiseau leucique (tout blanc sauf certaines couvertures sus-alaires) le 21/08 à Clermont.

Goéland argenté (*Larus argentatus*) : Plus discret et plus tardif que le Goéland brun, l'argenté est contacté à partir de juillet, le plus souvent à l'unité ou en faibles nombres. Le 26/07, Jamagne voit arriver le premier juvénile recensé.

Goéland leucophée (*Larus michahellis*) : Plus régulier que l'argenté à cette époque, mais nettement moins abondant que le brun. Les premiers juvéniles sont remarqués aussi le 26/07 à Jamagne.

Goéland pontique (*Larus cachinnans*) : Premier individu renseigné le 17/08 à Yves-Gomezée et premier juvénile le 31/08 au même endroit.

Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*) : Notre hirondelle de mer, comme certains la surnomment, est régulièrement notée à l'étang de Virelles, qui, à l'exception du Fraity à Roly (1 ex. les 06 et 20 juin) est le seul site à l'accueillir ce printemps. On l'y remarque à partir du 19 avril, entre 1 et 3 ex., dont un se posera sur le grand radeau le 02/06 (site potentiel de reproduction) et ensuite le 20/06, 5 ex. L'un d'eux adopte un comportement territorial que Michel Janssens décrit ainsi : « *Attaque sur 1 Héron cendré, 1 couple d'Ouettes d'Égypte et l'une ou l'autre Cigogne blanche d'un groupe de 7, passant à proximité du possible lieu de nidification. Mais apparemment pas de couveuse !* ». Sébastien Pierret signale aussi une attaque sur une Guifette noire (17/06). Quatre exemplaires sont ensuite fidèles au site, parfois se disputant, le couple le plus lié au radeau contre les deux autres, parfois houspillés aussi par le couple nicheur de mouettes rieuses (installé sur la radeau). Le 02/07, surprise, un puis deux juvéniles âgés de 12 jours environ sont découverts sur le radeau !, ce qui permet d'estimer la date de la ponte à fin mai (on compte de 20 à 22 jours de couvaison dès le premier œuf). Le 11/07, nos heureux parents reçoivent de la visite, mais celle-ci s'avère mouvementée, Michaël Leyman raconte : « *Présence de 10 ex. à mon arrivée, 8 adultes et les 2 juvéniles nés sur le site. L'un d'eux, le plus âgé et presque volant, est tombé du radeau sur lequel il est né. Il flotte contre celui-ci, mais n'arrive pas à remonter. Les membres du personnel, prévenus, ont été le repêcher en barque avec une épuisette. Vers 09h20, 4 autres sternes arrivent sur le site, trois adultes et un jeune de premier été. Cela fait donc 14 ex.* ». Ce groupe doit se disperser, aller prospecter d'autres plans d'eau voisins (Epe Sauvage ?) et revenir, car le nombre d'oiseaux enregistré varie chaque jour : de 6 à 12 ex., jusqu'au 26/07... À moins que ce ne soit à chaque fois des individus différents de passage ? Le 15/08, 1 dernier ex. est vu à Virelles et à la Plate taille.

Un radeau à sternes a été installé ce printemps au lac de barrage d'Epe-Sauvage, il a été occupé avec, à la clé, deux jeunes à l'envol. »

Guifette noire (*Chlidonias niger*) : Elle est très discrète, quatre données en juin avec, au mieux, 3 ex. le 05, à chaque fois sur l'étang de Virelles. Inattendu : les vastes prairies inondées à la mi-juillet à Frasnes-lez-Couvin retiennent 2 ex. les 15 et 16, posés sur les piquets de clôture émergents. Un ex. séjourne à Virelles du 22 au 26 et aux BEH, 3 ex. le 15/08, puis 1 ex. les 23, 29 et 30.



Guifette noire - 25 07 2021 - Virelles © François Stocman

Pigeon colombin (*Columba oenas*) : Fréquent, de 1 à 2 ex. un peu partout mais localisé, tant en forêt que dans la campagne, au hasard de cavités qui peuvent l'accueillir : loge du Pic noir, ponts et autres ouvrages d'art, anciennes carrières, falaises.

Pigeon ramier (*Columba palumbus*) : Observé dans toute la région. Le premier groupe, 20 ex. à Chastrès le 09/07, est bientôt suivi par 42 ex. posés sur un fil, dont deux premiers jeunes volants (c'est

tardif) le 11 à Yves-Gomezée, puis 120 ex. le 16 à Vergnies. Il est ensuite contacté chaque jour d'août, avec de 1 à 20 ex. à la fois.

Tourterelle turque (*Streptopelia decaocto*) : Signalée dans tout l'ESEM, de 1 à 3 ex., à l'exception des 27 ex. du 04/08 à Mariembourg.

Tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*) : Des chanteurs présents sur l'ensemble de notre territoire, mais de façon très localisée, de 1 à 3 ex. au mieux. Le 07/07, une famille avec jeunes volants est enregistrée à Forges. Aucun grand groupe, les 5 ex. vus le 27/08 à Hemptinne étant le plus gros score. On est loin des rassemblements en terres agricoles des années quatre-vingt, que nous pouvions voir à Niverlée, Dailly, sur le plateau agricole de Bieure, ...

Coucou gris (*Cuculus canorus*) : Contacté journallement en juin et jusqu'au 05/07, puis disparaît presque d'un coup : 1 ex. le 17/07 à Surice et le dernier le 04/08 à Tarcienne.



Coucou gris - Surice- 17/07/2021 © Olivier Colinet

Effraie des clochers (*Tyto alba*) : Quatre petites mentions en juin, avec 1 ex. à Brûly-de-Pesche, Surice, Nismes et Dourbes, puis 1 ex. le 20/08 à Roly. On peut s'interroger quant à la réussite d'une éventuelle nidification, étant donné les circonstances météorologiques désastreuses de juin et juillet.

Grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*): La majorité des lieux de reproduction connus dont celui de Couvin sont occupés cette année avec succès. Ce site permet de belles observations grâce à sa situation au centre-ville.

À Mariembourg, un oiseau blessé est trouvé et crée l'émoi dans le quartier « *Oiseau retrouvé dans un jardin, probablement percuté par une voiture, l'œil droit touché notamment ! Emmené au Creaves de Virelles.* », raconte Charles Dordolo.

Chouette hulotte (*Strix aluco*) : Signalée ci et là, surtout grâce à ses hululements. Mention spéciale d'un ex. se laissant admirer à partir du 06/08 jusqu'à la fin du même mois, éloigné d'à peine quelques mètres du parcours en hauteur de l'étang de Virelles, via la passerelle.



Chouette hulotte - 07 08 2021 - Virelles © Hugues Dufourny

Chevêchette d'Europe (*Glaucidium passerinum*) : Toujours présente.

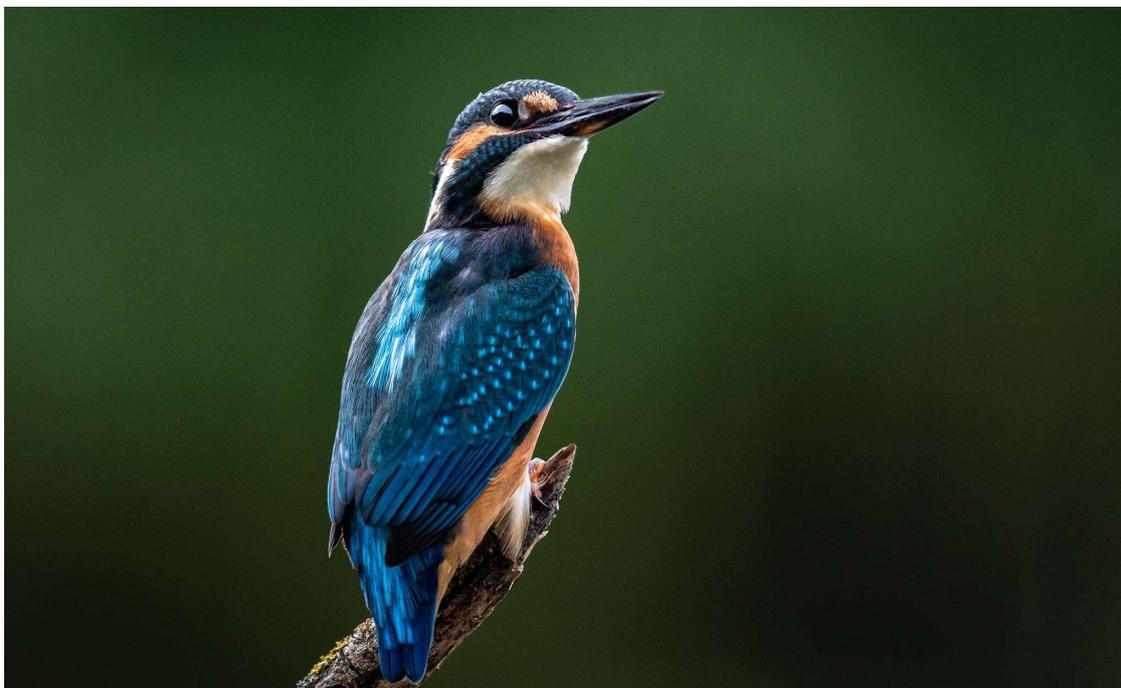
Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*) : Autrefois courante dans tous nos villages, sa population a fortement régressé aujourd'hui. Les arbres devenus trop âgés et trop dégradés, tombés ou, pour beaucoup, disparus, ne lui permettent plus de trouver une cavité accueillante. De même, chaque ancienne maison restaurée est un site potentiel de nidification en moins. Petit à petit, l'espèce disparaît en ESEM. Au total, 29 localités sont encore fréquentées, mais on n'y enregistre à chaque fois qu'un couple ou une famille.

Hibou moyen-duc (*Asio otus*) : Pas brillant : huit données en juin, trois en juillet. Jean-François Brihaye s'interroge à propos d'un moyen-duc à Cul-des-Sarts, le 25/06 : « *Un adulte, trouvé mort dans le jardin au matin. Encore chaud, quelques plumes éparées autour de lui. Tué par ????* ».

Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*) : Alors que cette espèce emblématique a fait l'objet de recherches soldées par un échec au début de l'été, le 25/08, ce qui constitue une date fort tardive, deux engoulevents volant de concert sont aperçus en forêt de Baileux.

Martinet noir (*Apus apus*) : De 20 à 60 ex. dans toutes nos localités. Le 16/07, en pleine période des inondations, Hugues Dufourny relève un passage de 53 ex., puis un second de 33 ex. Ensuite, jusqu'au 31/07, plusieurs observateurs renseignent des groupes en migration, le plus souvent d'une trentaine d'ex. Après le 01/08, habituellement, l'espèce se fait rare, souvent avec un ex. isolé ou deux à trois retardataires ensemble, mais cette année, des groupes de quelques dizaines d'ex. sont encore aperçus assez régulièrement, jusqu'à la fin du mois (avec un maximum de 110 ex. le 07/08 à Virelles).

Martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*) : Répandu ces dernières années sur l'ensemble de nos réseaux hydrographiques, mais on peut se demander quelles conséquences ont eu les inondations exceptionnelles de juillet, noyant toutes les galeries de nidification. Vu la date, espérons que quelques premières nichées volantes aient pu y échapper, mais... Comme en témoigne ce commentaire sur le site Observations.be : « *En pleine nuit, 1 ex. le 14/07 à Baileux, en plein village et en plein pic de crue, oiseau certainement égaré.* ». Le 10/08, une famille regroupant 5 ex. est surprise à Virelles.



Martin-pêcheur d'Europe - 28 06 2021 - Virelles © Jean-Marie Schietecatte

Guêpier d'Europe (*Merops apiaster*) : Sans lendemain, 2 ex. survolent le Tienne Breumont (Nismes), le 20/06.

Torcol fourmilier (*Jynx torquilla*) : Espèce dont la nidification reste toujours à découvrir. Un chanteur est repéré le 25/06 à la Roche à Lomme (Dourbes). D'autres ex. sont de passage : 1 ex. le 01/08 à Petite-Chapelle, puis le 20 à Boussu-en-Fagne, le 27 aux Prés de Virelles et le 29 à Romedenne.

Pic épeichette (*Dendrocopos minor*) : C'est assez peu connu, mais une fois sa nidification terminée, lorsque la famille se disloque, ce petit pic émet volontiers son chant lors de ses déplacements, ce qui permet de le détecter. Il peut aussi, bien sûr, être remarqué au hasard d'une balade. Malgré sa petitesse, il est donc régulièrement renseigné. Par exemple, Alain Paquet nous raconte le 03/08, à Ham-sur-Heure : « *Se laisse longuement observé, immobile au sommet d'un épicéa scolyté. S'envole, traverse la vallée et rejoint le bois en face du château.* ».

Pic mar (*Dendrocopos medius*) : Bien qu'en densité variable, il est présent partout où les chênes constituent des peuplements âgés.

Pic épeiche (*Dendrocopos major*) : Le plus commun de nos cinq pics nicheurs fait l'objet de nombreuses mentions. Plusieurs indices ou confirmations de nidification, comme celle enregistrée au Barrage du Ry de Rome, le 05/06 : « *Un adulte en vol, un autre arrive au nid, nourrit. Deux jeunes bien emplumés se succèdent à l'entrée. La cavité est creusée dans la large plaie d'une grosse branche cassée, un peuplier tremble. Une fourche, probablement, dont l'une des deux branches a cédé. Jeunes très bruyants, proches de l'envol, me semble-t-il.* ». Le Pic épeiche est également signalé nicheur à Saint-Aubin et à Rognée.

Pic noir (*Dryocopus martius*) : Noté uniformément sur tout notre territoire. Le hêtre pousse chez nous sous forme de bouquets, de manière éparse mais régulière, auxquels s'ajoutent quelques peuplements. Cette essence lui étant indispensable pour creuser sa loge, il peut ainsi occuper toute notre région.

Pic vert (*Picus viridis*) : À chaque sortie son pic vert ! Toujours aussi répandu. Le 11/06, un jeune volant est découvert à Gourdinne par Louis Vandavelde et voici ce qu'il nous en dit : « *Jeune pic trouvé groggy, près des habitations. Réhydraté, du repos, il est relâché avec succès.* ». Des jeunes volants sont aussi aperçus le 21/07 à la Carrière du Nord et le 29/07, à Soumoy, 3 ex. accompagnés de 2 adultes.

Alouette lulu (*Lullula arborea*) : En juin, régulièrement remarquée au Tienne Breumont et au Tienne aux Boulis (nouveau site ?). Elle est ensuite renseignée à Senzeilles le 02/07 et le 31/08 à Clermont, parmi des alouettes des champs.

Alouette des champs (*Alauda arvensis*) : On la trouve fréquemment en prairies, si le régime de fauche le lui permet, en terres agricoles aussi, surtout si des parcelles sont cultivées en bio et s'il y a des bandes MAEC. Le 06/06, des adultes au bec garni d'insectes sont remarqués à Presgaux, de même que le 11/07 à Gonrieux et Boutonville. Par contre, le 14/08, Alain Paquet s'inquiète de ne pas les voir à Hanzinne : « *Où sont-elles passées ??? Absentes, invisibles dans les campagnes...* ». Peut-être les cultures sont-elles intensives à cet endroit ?

Hirondelle de rivage (*Riparia riparia*) : Drôle d'année pour les hirondelles. Si on se souvient de la chronique précédente, mai avait été le témoin de très grosses concentrations sur les plans d'eau régionaux... trahissant une migration fort tardive ?

Aux environs des sites de reproduction habituels, une vingtaine d'oiseaux sont dénombrés, comme à Frasnes-lez-Couvin et Yves-Gomezée, parfois nettement moins, comme sur le Viroin à Mazée et Olloy. Toujours en juin, sans qu'il y ait de colonie nicheuse connue, de petits groupes séjournent ou passent à Roly, Virelles et Petigny (barrage du Ry de Rome). On voit également des individus isolés aux BEH, à Vaucelles, Lompret et Jamagne. À la carrière Les Petons à Yves-Gomezée, on ne recense pas moins de 172 trous ! Dès le 30 juin, commencent les regroupements au-dessus des plans d'eau, c'est fort tôt. Le 30/06, 30 ex. sont notés à Roly, 25 ex. le 07/07 à Virelles, puis 140 le 11/07 et 300 ex. le 12. À Roly de nouveau, 240 ex. le 15/07, 100 ex. le 21 au décanteur de Frasnes, puis 200 ex. à Virelles le 26. En août, chute des effectifs : à part 110 ex. le 08 encore à Virelles et 40 ex. le 18 à Roly, les observations se font rares.



Hirondelle des rivages - 30 04 2021- Olloy © Laurent Malbrecq

Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*) : Première éclosion le 06/06 à Dailly, premiers jeunes volants le 17/06 à Yves-Gomezée, puis le 18 à Vodecée et Jamagne. Sur le plateau ardennais les nichées sont plus tardives. Alors qu'à Virelles 200 ex. sont déjà regroupés et dorment dans la roselière (jeunes), à l'Escaillère, Michaël Leyman nous rapporte le 09/07 : « *Enfin, le premier juvénile vient de sortir du nid et les 3 autres semblent presque prêts à faire de même. La météo a clairement retardé la réalisation de cette première nichée 2021. Y en aura-t-il une deuxième ?* ». De nombreux villages abritent sur les fils une soixantaine d'oiseaux, parfois plus. Ah, voilà la suite pour l'Escaillère, le 10/08 : « *La femelle couve depuis plus ou moins 8 jours en vue d'une deuxième nichée. Il y a un net retard par rapport aux autres années, moins fraîches et moins pluvieuses.* ». Le 15/08, 19 ex. considérés en migration active passent à Tarcienne, tandis qu'à Hemptinne, le 24/08, ce sont 8 ex. en vol nord-est, puis le 25 à Presgaux, 77 ex. en quatre groupes (47+6+21+3) entre 10h00 et 11h30, parfois accompagnés de quelques martinets. Une dernière nichée, tardive, est signalée à Dailly, le 26/08.

Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbica*) : Début juin, elles s'activent à réparer, construire, pondre... avec plus ou moins de bonheur, selon les endroits. Début juillet, des couples nourrissent. Mais que se passe-t-il, déjà 100 ex. sont rassemblés le 14/07 à Roly ? Ce mois très pluvieux a-t-il provoqué l'arrêt de la nidification ? La remarque de Michel Ittelet nous donne un indice : « *La petite colonie située sur ma façade est déserte. Le taux d'occupation en juillet n'a été que de 2 nids sur 10, alors que 9 nids sur 10 étaient occupés en juin !* ». À Surice, Olivier Colinet se réjouit d'une première nidification depuis huit ans, mais se désole de la destruction des nids ailleurs. Gros pic de passage à Virelles avec 500 ex. le 07/08, puis 750 le lendemain. Le 22/08, on atteint près de 800 ex.

Pipit rousseline (*Anthus campestris*) : Migrateur rare, mais annuel (pour l'identifier, il faut évidemment pouvoir reconnaître son cri en vol), ce grand pipit de couleur sable est découvert les 24 et 25/08, 1 puis 3 ex. à Hemptinne et ensuite, le 26 à Clermont, 1 ex.

Pipit des arbres (*Anthus trivialis*) : Le Pipit des arbres se porte bien, il colonise assez rapidement les nouveaux habitats créés lors des coupes de résineux, par exemple. Mais comme il niche au sol, mener sa nidification à terme n'est pas garanti, car la pratique de gyrobroyer le sol afin d'y planter ensuite se répand de plus en plus. Adieu flore et faune... Il profite cependant du vaste réseau de réserves naturelles, tant en Calestienne (pelouses calcicoles) qu'en Fagne (prairies avec bocage dense). Les premiers jeunes volants sont repérés le 15/06 à Jamagne et à Vaucelles, ensuite le 22/06 aux Abannets (Nismes). Le 20/07, des nourrissages sont encore mentionnés... seconde nichée ? Les premiers signes de sa migration sont notés les 24 et 25/08.



Pipit des arbres - 18 06 2021 - Frasnès © Hugues Dufourny

Pipit farlouse (*Anthus pratensis*) : On l'a peut-être oublié, mais les premiers chanteurs peuvent s'exprimer dès février. On s'étonne donc moins de la découverte des premières nichées volantes dès le 06/06 à Roly, au Vivi des Bois, avec cinq jeunes. Si l'habitat préférentiel de cette espèce est composé de prairies humides, si possible de fauche tardive, elle peut s'adapter à divers autres lieux, du moment que le paysage est très ouvert.

Ainsi, Alain Paquet se réjouit de la découverte d'un canton dans une bande fleurie en MAEC à Walcourt, le 13/06. Heureusement, car vu l'intensification de l'exploitation des prairies, le Pipit farlouse a fort à faire pour se maintenir et les chiffres ne sont pas spécialement encourageants : 47 données contre 366 pour le Pipit des arbres ! On peut aussi s'inquiéter des conséquences de l'humidité excessive de juin et juillet, avec des terrains détrempés et une hauteur record des herbages, alors qu'il se nourrit 'à pattes' sur une végétation habituellement rase...

Bergeronnette printanière (*Motacilla flava flava*) : L'espèce est répandue dans les zones de cultures, de nombreuses nichées y ont été détectées. Un peu avant la mi-août, la migration active commence. Le pic d'abondance est noté à Hemptinne où 112 ex. sont comptabilisés en 4 heures trente de suivi. À noter, l'observation originale d'un individu leucique (individu presque totalement blanc beige), le 16/07 à Frasnes.

Bergeronnette printanière nordique (*Motacilla flava thunbergi*) : Deux données, avec 1 ex. le 30/08 à Ragnies et 2 ex. le 31/08 à Yves-Gomezée.

Bergeronnette grise (*Motacilla alba alba*) : La plus courante et aussi la plus anthropophile de nos bergeronnettes. Une nidification étrange se déroule à Beauwelz où un couple a choisi un vase pour s'installer. En août, des groupes de plusieurs dizaines d'ex. ne sont pas rares. De petits dortoirs se créent avant le départ vers le sud.

Bergeronnette des ruisseaux (*Motacilla cinerea*) : Cette élégante bergeronnette est répandue là où il y a de l'eau courante. Sa nidification est prouvée en divers endroits : Couvin, Petigny, Frasnes, Roly, Virelles, Dailly, ...

Cincle plongeur (*Cinclus cinclus*) : Le Cincle plongeur occupe les rivières à cascades, surtout du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse, alors qu'il devient plus sporadique vers le nord. Au cours de cette chronique, les mentions proviennent principalement des entités de Couvin et de Viroinval, mais sa présence est attestée également sur celles de Chimay, Momignies, Walcourt, etc.

Troglodyte mignon (*Troglodytes troglodytes*) : Ses trilles le trahissent souvent. L'espèce est en effet omniprésente dans les ronciers, les friches, les sous-bois à végétation, ...

Rossignol philomèle (*Luscinia megarhynchos*) : Le Rossignol philomèle est encore bien implanté dans le sud de l'ESEM. Pas uniformément, certes, mais on y rencontre toujours des noyaux de population. Les talus arborés, les abords des pelouses calcicoles, ..., sont pour lui autant d'habitats de prédilection. Parfois, des densités plus importantes sont remarquées, comme celle de ces 8 chanteurs, le long du Ravel, à Fagnolle.



Rossignol philomèle - 18 06 2021 - Frasnes-lez-Couvin © Hugues Dufourny

Accenteur mouchet (*Prunella modularis*) : Discret, mais indiqué partout en ESEM.

Gorgebleue à miroir (*Luscinia svecica*) : À partir du 17/08, quelques gorgebleues en passage postnuptial sont observés dans leurs bastions officiels que sont Virelles et Roly, mais aussi dans un champ à Soumoy.

Rougequeue noir (*Phoenicurus ochruros*) : Plus de 300 données enregistrées pour cette chronique. L'espèce est abondante et anthropophile. Ceci explique cela. De nombreuses nichées avec des jeunes à l'envol sont signalées, malgré des conditions climatiques pas très favorables cet été.

Rougequeue à front blanc (*Phoenicurus phoenicurus*) : Parce qu'il est considéré comme plus rare, le Rougequeue à front blanc est sans doute noté davantage que le noir. Curieusement, il frôle aussi les 300 mentions. Ceci prouve que, même s'il est plus discret que son cousin, il n'en reste pas moins abondant dans notre région qui lui convient certainement, avec ses massifs arborés souvent ouverts.

Tarier des prés (*Saxicola rubetra*) : Les premiers oiseaux de passage sont encodés le 14/08 à Merlemont. Ensuite les observations se succèdent, parfois avec de beaux groupes, comme ces 12 ou 13 ex. le 24/08 à Hanzinne, ces 15 ex. le 26/08 à Surice ou ces 13 ex. le 31/08 à Jamagne.



Tarier des prés - 31 08 2021 - Jamagne © Hugues Dufourny

Tarier pâtre (*Saxicola torquata*) : Une espèce qui se porte bien ! Elle est signalée dans toutes nos zones bocagères et ouvertes où l'un ou l'autre petit buisson peut suffire à son bonheur. Au niveau des densités, pointons ces 5 chanteurs sur 2 km, le 07/06 à Fagnolle.

Traquet motteux (*Oenanthe oenanthe*) : Début du passage à partir du 17/08 qui, rappelons-le, trouvera son optimum en septembre. Il s'agit le plus souvent d'oiseaux solitaires ou en petits nombres, mais des groupes plus importants peuvent être observés, tels ces 21 ex. le 31/08 à Clermont.

Merle noir (*Turdus merula*) : Les pluies abondantes de juillet ont sans doute eu un effet négatif sur les populations de merles, comme sur celles d'autres oiseaux. Ainsi, le 14/07, Thierry Dewitte signale à Mariembourg : « *Tous les terrains sont inondés, des jeunes volants se perchent comme ils peuvent dans la haie, plus un m² n'est disponible...* ».

Grive litorne (*Turdus pilaris*) : Les données en période de reproduction deviennent rarissimes en ESEM. Alain Paquet signale toutefois le 02/06 : « *Présence étonnante ! Deux individus passent dans le ciel en criant, ils semblent revenir des prés de fauche récemment coupés du côté de Matagne-la-Petite. Pas de nourriture dans le bec, a priori. Nicheuses dans le coin ?* ». Mis à part cette note, une seule mention postnuptiale de 9 ex., le 20/08 à Boussu-en-Fagne.

Grive musicienne (*Turdus philomelos*) : Cette grande imitatrice, bien répandue dans notre région, ajoute parfois de nouvelles strophes à son répertoire déjà varié. Ainsi, un oiseau est entendu imitant le Pic noir, le 08/06 à Matagne-la-Petite.

Grive draine (*Turdus viscivorus*) : Notre grive des lisières forestières est le plus souvent vue à l'unité ou en couple, les rassemblements étant plutôt rares. Cependant, 2 groupes ont retenus notre attention : 13 ex. le 21/07 à Dourbes et 18 ex. le 27/08 à Oignies-en-Thiérache. Un oiseau aux couvertures alaires blanches est remarqué le 09/06 à Berzée.

Fauvette babillarde (*Sylvia curruca*) : Bien présente durant toute la période de la chronique. Par contre, ce sont presque exclusivement des mâles chanteurs et semblant isolés qui sont signalés. De même que pour les autres fauvettes, cet apparent déséquilibre est dû à la discrétion des femelles.



Fauvette grisette (*Sylvia communis*) : Les premiers juvéniles sont observés le 08/06 à Mariembourg. D'autres seront vus ensuite un peu partout en ESEM. En août, la grisette semble déjà entamer son départ, comme l'atteste ce regroupement d'une dizaine d'ex. le 03/08 dans la réserve naturelle de la vallée de l'Eau d'Yves.

*Fauvette grisette - 09 06 2021 - Frasnès
© Roland Fromont*

Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*) : Les deux premiers juvéniles montrent le bout de leur bec le 19/06 à Surice. Le 07/07, un mâle qui : « ...imite à la perfection et sans interruption la Grive musicienne ! », attire l'attention de Hugues Dufourny.

Locustelle tachetée (*Locustella naevia*) : Sa longue stridulation souvent confondue avec celles d'hypothétiques grillons révèle sa présence. En l'absence de celle-ci, l'oiseau passerait complètement inaperçu. Ses effectifs régionaux restent ténus, situés seulement dans quelques mégaphorbiaies ou vallons humides. Il est cependant cité à Couvin, Cul-des-Sarts, Virelles, Florennes, Baileux, Frasnes, Dailly, Nismes, Roly et dans la vallée de l'Hermeton.

Phragmite des joncs (*Acrocephalus schoenobaenus*) : Le Phragmite des joncs est un nicheur exceptionnel en ESEM. Par contre, il y fait régulièrement des haltes tant pré- que postnuptiales. Son passage vers le sud est amorcé le 20/07, avec une première mention à Virelles. L'espèce y est ensuite renseignée à diverses reprises, avec un maximum de 3 ex., de même qu'à Roly, son deuxième site de prédilection.

Rousserolle verderolle (*Acrocephalus palustris*) : Cet oiseau continue de nous surprendre par la variété des sons qu'elle peut produire, comme le note Maxime Gonze le 09/06 à Clermont : « *Chant très puissant, très imitatif : merle, étourneau, Bergeronnette grise, pinson. Ambiance super sympa avec soleil qui se couche. Les individus semblent cantonnés sur des tournières le long du ruisseau. Il y a l'un ou l'autre saule qui y pousse. Les 2 individus y chantent perchés.* ».

Rousserolle effarvate (*Acrocephalus scirpaceus*) : Comme chaque année, l'espèce niche sur les sites de l'étang de Virelles et des Onoyes à Roly. La seule autre mention provient de la réserve naturelle de Romedenne où un ex. en halte chante en sourdine le 02/06.

Rousserolle turdoïde (*Acrocephalus arundinaceus*) : Un unique exemplaire contacté à l'étang de Virelles le 24/07, dans le cadre des 1000 espèces à l'Aquascope de Virelles. La belle dynamique de reconquête entamée en 2017 semble donc s'être arrêtée. Est-ce la conséquence de la météo humide de cet été ?

Hypolaïs icterine (*Hippolais icterina*) : Comme au cours de ces dernières années, des données éparses, sans preuve de nidification.

Hypolaïs polyglotte (*Hippolais polyglotta*) : Vers la fin juillet, quelques juvéniles récemment sortis du nid sont nourris par un adulte : le 21 à Frasnes-lez-Couvin, le 25 à Vaucelles et le 31 à Florennes.

Pouillot siffleur (*Phylloscopus sibilatrix*) : Le dernier Pouillot siffleur chanteur est entendu le 18/07 à Gonriex et le dernier à émettre des cris, le 11/08 à Nismes. L'espèce ne sera plus contactée par la suite.

Roitelet huppé (*Regulus regulus*) : Très peu encodé cet été : 20 mentions en juin, une en juillet et une en août. Même si cette espèce est habituellement discrète durant les grandes vacances, elle est normalement plus souvent signalée. Par comparaison, entre 2011 et 2020, on enregistrait en moyenne 10 données en juillet et 5 en août. Cette réduction est-ce la conséquence de la météo ?

Roitelet triple-bandeau (*Regulus ignicapillus*) : Contrairement à celles de son cousin huppé, les mentions du triple-bandeau sont dans la norme.

Gobemouche gris (*Muscicapa striata*) : « ... (Un) nid fait de mousse situé sur un luminaire extérieur... » est suivi à Virelles par Pierre Bouret, à partir du 28/06.

Deux juvéniles y sont nourris par les deux parents le 20/07. Trois autres sont également ravitaillés par deux adultes le 15/08 à Saint-Aubin. Enfin, un Gobemouche gris est surpris en compagnie d'un Gobemouche ... noir, le 06/08 à Surice.

Gobemouche noir (*Ficedula hypoleuca*) : Les deux données du mois de juin proviennent d'Olloy-sur-Viroin, les 02 et 13. Sont-ce des nicheurs ? Ensuite, les encodages se rapportent à des ex. en dispersion/migration : le 26/07 à Walcourt, le 29/07 à Yves-Gomezée, le 06/08 à Surice, le 13/08 à Dourbes, le 21/08 à Niverlée et le 31/08 à Roly.

Orite à longue queue (*Aegithalos caudatus*) : Un premier juvénile sort de son nid le 02/06 à Romedenne.

Mésange huppée (*Parus cristatus*) : En plus des mentions d'isolés ou de couples, un groupe familial de 6 ex. est remarqué le 02/07 à Nismes.

Mésange bleue (*Parus caeruleus*) : Les mésanges bleues sont connues pour pouvoir faire des nichées importantes, ce qui est démontré le 02/06 par l'observation d'au moins 8 juvéniles récemment sortis du nid, à Romerée. Puis, le lendemain à Tarcienne : « *Nichoir de la cuisine toujours occupé à 8h50, grande excitation des parents et surtout des juvéniles qui montrent leur tête dans l'orifice du nichoir, ils réclament vivement de la nourriture, les parents les nourrissent à l'entrée du nichoir et par moments, immobiles semblent les appeler d'une branche située dans le prunus voisin. Tous les jeunes étaient sortis vers 13h00. Neuf œufs, aucun œuf clair, 9 petits envolés ! Bravo aux deux parents qui n'ont pas arrêté une minute depuis une vingtaine de jours et ce n'est pas fini ! Comportement réflexe des parents, ils apportent de belles chenilles au jeune qui se présente à l'orifice, il les avale immédiatement, tellement vite que l'adulte n'a quasi pas le temps de s'en apercevoir, le jeune ouvre à nouveau le bec juste en face du parent, les commissures et le gosier bien colorés sont bien évidents, l'adulte n'ayant pourtant plus de nourriture à offrir, esquisse un mouvement de nourrissage comme pour enfourner dans le bec du petit la nourriture qu'il n'a plus. Stimulus visuel puissant.* » (Alain Paquet). Il arrive régulièrement que les juvéniles issus de plusieurs nids et certains adultes se regroupent ensuite. Par contre, il n'est pas courant que leur nombre atteigne 60 ex. en été, comme ce fut le cas le 26/07 à Walcourt.

Mésange charbonnière (*Parus major*) : La charbonnière est également une espèce aux populations dynamiques. Malgré la météo maussade du printemps, un couple effectue une première nichée avec 9 petits en mai et avec 7 le 24 juin, à Dailly. Pour terminer, signalons quelques imitateurs : 1 ex. avec le cri de sa cousine nonnette le 02/07 à Ham-Sur-Heure et 1 ex. avec les cris 'ping ping' du Pinson des arbres le 05/08, à Thy-le-Château.

Sittelle torchepot (*Sitta europaea*) : La nidification de cette espèce commune de nos zones arborées est attestée par l'observation de deux jeunes le 02/07 à Treignes.

Grimpereau des jardins (*Certhya brachydactyla*) : Un juvénile entre en collision avec une vitre le 12/08 à Surice. Heureusement pour lui, il reprend ses esprits après quelques minutes et se met à grimper dans un rosier, puis sur la façade de l'habitation.

Loriot d'Europe (*Oriolus oriolus*) : Une première famille de 5 ex. est en dispersion le 13/06 à Matagne-la-Petite. Un autre groupe de 4 ex. est remarqué le 20/07 à Yves-Gomezée. Le lendemain, ils sont 5 et le surlendemain 8. L'observateur, Hugues Dufouny, émet l'hypothèse du rassemblement de deux cellules familiales, compte tenu de la présence de deux mâles chanteurs au printemps dans la zone. C'est également le 21/07 qu'une quatrième famille est signalée, à Forge-Philippe : « *À un moment donné, le mâle décolle et fait un piqué sur un Épervier d'Europe qui passait en vol. Il le fait fuir, puis rejoint les 3 juvéniles.* » (Michaël Leyman).

Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) : Infatigable sentinelle des bois, fourrés, haies d'épineux et près de fauche, l'écorcheur confirme sa recolonisation de l'ESEM. Généralement observée dans des paysages entretenus par l'activité agricole et/ou à proximité de sites protégés, comme à Romedenne, Al Florée, La Prée, le Baquet, les Tournailles, Coupu Tienne, ... La reproduction est actée sur plusieurs sites, à partir du 18/06. Charles Dordolo signale 4 ex., 1 mâle et 3 juvéniles, victimes de la circulation à Dailly, chaque fois au même endroit, entre le 27 juillet et le 3 août.

Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*) : Quatre données du même individu au Vivi des Bois entre le 15 et le 28/08.

Geai des chênes (*Garrulus glandarius*) : Nettement plus silencieux durant la période de nidification, le geai est quand même mentionné à 120 reprises. Un juvénile est surpris à Surice le 01/08.

Pie bavarde (*Pica pica*) : Durant ce trimestre, le nombre d'encodages, comme durant les 3 dernières années, concerne moins de 100 individus. En dehors de la période de nidification, la pie se retrouve en petites compagnies, à l'instar de ces 12 ex. le 03/08 à Ham-sur-Heure et de ces 5 ex. le 22/08 à Treignes.

Choucas des tours (*Corvus monedula*) : Seul corvidé cavernicole de nos régions, sa présence bruyante anime tours, clochers et cheminées. Dès le début de l'été, les tribus vagabondes peuvent être importantes, avec par exemple 250 ex. à Surice le 10/07, 150 ex. à Nismes le 31/07, 250 ex. à Florennes le 07/08 et 300 ex. à Yves-Gomezée le 28/08.

Corbeau freux (*Corvus frugilegus*) : Grégaire, il est signalé à seulement 20 reprises, en groupes de 12 à 455 individus. Une seule corbeautière est identifiée, par Michaël Leyman à Saint-Remy, comprenant un minimum de 455 oiseaux dont des jeunes quémendant encore auprès des adultes le 06/06. Quelques volées sont remarquées, notamment à Clermont le 09/06. Des attroupements d'oiseaux cherchant de la nourriture sont également notés, comme ces 50 ex. le 03/06 à Lompret ou ces 30 ex. le 23/07 à Fourbechies.

Corneille noire (*Corvus corone*) : Contactée régulièrement en petits groupes, présents sur l'ensemble de l'ESEM. Cependant, ce sont les communes de Tarcienne et Hanzinne qui hébergent les effectifs les plus importants. Ainsi, à Tarcienne : 30 ex. le 13/08, 25 ex. le 24/08 et 40 ex. le 26/08. Pour ce qui est d'Hanzinne : 70 ex. répartis sur 3 zones le 14/08.

Grand Corbeau (*Corvus corax*) : Peut-on considérer l'observation de volées de 5 à 10 individus dès le 09/06 comme un signe de nidification ? Très probablement. Différents groupes sont mentionnés : 6 ex. le 09/06 à Romérée, 5 ex. le 09/07 au Tienne Breumont, 10 ex. le 19/07 à la Roche à Lomme et 6 ex. à Nismes, Thuillies et Clermont durant le mois d'août.

Étourneau sansonnet (*Sturnus vulgaris*) : La reproduction de cette espèce semble poursuivre une courbe ascendante. Les premiers groupes postnuptiaux sont signalés le 03/06 à Froidchapelle, Fraire et Saint-Aubin, avec une moyenne de 600 ex. Mentions également de quelques dortoirs, comme le 18/06 à l'étang de Virelles, avec 1800 ex., le 28/07 à Yves-Gomezée, avec 1000 ex. et le 15/08 à Clermont, avec 2000 ex.

Moineau domestique (*Passer domesticus*) : Omniprésent près des hameaux et des habitations, le domestique profite de la proximité humaine pour s'assurer le gîte et le couvert. Dès la fin juin, de belles volées sont dénombrées a minima, tant il est difficile de compter précisément les bandes de moineaux. On enregistre ainsi environ 90 ex. le 10/07 à Saint-Remy, 140 ex. le 22 sur le territoire de Jamagne, Hemptinne et Saint-Aubin et 160 ex. le 31/07 à Roly. Le 23/08, comme en 2020 et au même endroit, près de 400 ex. sont rassemblés à Hemptinne.

Moineau friquet (*Passer montanus*) : La consternation est permise concernant cette espèce emblématique, car l'effectif s'écroule et aucun signe de nidification n'est rapporté. Le seul espoir résiderait dans sa sous-détection ! Durant la période, entre le 26/07 et le 31/08, 6 données seulement dont 5 nous viennent de Jamagne et une d'Aublain.

Pinson des arbres (*Fringilla coelebs*) : Présent sur l'ensemble de l'ESEM à l'unité ou en petits groupes. Pointons 2 troupes d'une trentaine d'oiseaux, l'une le 25/07 à La Prée et l'autre le 28/08 à Saint-Aubin.

Serin cini (*Serinus serinus*) : Du 28/06 au 31/07, un chanteur réjouit Thierry Dewitte et Marc Lambert à Mariembourg. Quelques individus solitaires sont signalés à Nismes et Gourdinne, à la Carrière du Nord, à Dourbes, à Philippeville ainsi qu'à la Montagne de la Carrière.

Verdier d'Europe (*Carduelis chloris*) : Plus de 150 encodages pour ce beau granivore. Le premier juvénile volant est remarqué le 09/07 à Villers-la-Tour. En août, de beaux regroupements postnuptiaux comprenant chaque fois une vingtaine d'individus sont notés notamment à Daussois les 23 et 26, puis le 28 à Saint-Aubin. Le 22/08 à Hanzinelle, un groupe de 5 ex. se régale de colza, une plante dont le verdier semble friand.

Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*) : En juin, ce joli bariolé est observé à l'unité ou en petites bandes d'au maximum 5 ex. Les premiers juvéniles sont enregistrés le 04/06 à Oignies-en-Thiérache. Dès la mi-juillet, des rassemblements mixtes d'adultes et de juvéniles se forment, avec par exemple une volée de 20 ex. à Pont Napoléon (Mariembourg) et d'une quinzaine à La Prée. Le 01/08 à Franchimont, 45 ex. sont dénombrés, puis une cinquantaine le 11/08, à Donstiennes.



Chardonneret élégant - 15 06 2021 - Frasnes © Hugues Dufourny

Tarin des aulnes (*Carduelis spinus*) : Première mention de la chronique le 24/06. Parmi les 16 données enregistrées durant cette période estivale, un seul groupe notable de 25 ex. est signalé le 18/08 à Chimay, très occupé à rechercher des akènes dans un bouquet de bouleaux.

Linotte mélodieuse (*Carduelis cannabina*) : Les premiers juvéniles sont repérés le 03/06 à Florennes, puis le 06/06 à Walcourt avec 6 ex. Les regroupements postnuptiaux débutent le 30/06 avec 60 ex. à Jamagne et augmentent en août : 275 ex. le 04 à Matagne-la-Petite, 150 ex. le 11 à Thuillies et autant le 26 à Daussois. L'été semble avoir été positif pour cet oiseau grégaire, affectionnant les herbes folles.

Bec-croisé des sapins (*Loxia curvirostra*) : Moins de 20 données. Toutes rapportent des oiseaux en vol, hormis les 15 et 19 juillet, respectivement à Petite-Chapelle et au Tienne Breumont. Aucun signe de nidification ni de juvénile à l'envol ni d'erratisme. Quelques groupes sont mentionnés, comme ces 9 ex. en vol le 26/06 au Tienne du Lion, cette autre volée de 6 ex. le 07/07 au Tienne Breumont et la dernière du mois à Mariembourg, comprenant 10 ex.

Roselin sp (*Fringillidae sp.*) : Observation d'1 ex. le 11/07 à Baileux rapportée par Thierry Dewitte qui écrit : « *Un ex. type femelle ou jeune, plus vraisemblablement un mâle de premier été, né en 2020 donc. Posé sur une aubépine, dans une haie non loin du village de Boutonville. Sept observateurs, très bien vu car tout près, malheureusement durant trop peu de temps pour en prendre une photo.* ». On ne peut pas écarter la possibilité qu'il s'agisse d'un Roselin familier - *Haemorhous mexicanus*, oiseau échappé de volière, mais en l'absence de photo, nous en resterons à Roselin sp.

Bouvreuil pivoine (*Pyrrhula pyrrhula*) : Cette période fut propice à l'espèce avec 264 encodages. Le premier juvénile volant est signalé le 19/06 à Cul-des-Sarts, alors que des adultes nourrissent encore le 04/08 à Matagne-la-Grande et le 10/09 à Dailly. Pointons ce commentaire : « *Un juvénile tout juste volant à queue courte percute violemment la fenêtre du salon avec sa mère ! Celle-ci en mourra quelques minutes plus tard mais le jeune survit et parvient même à échapper en s'envolant à ma tentative de le capturer en vue de le porter à un Creaves ... Survivra-t-il sans sa mère ?* » Hormis lors des regroupements familiaux, cet oiseau peu grégaire est généralement contacté à l'unité ou tout au plus en duo, dans les zones boisées ardennaises et fagnardes.

Grosbec casse-noyaux (*Coccothraustes coccothraustes*) : Il est bien répandu dans tous les massifs forestiers, du Condroz à l'Ardenne. Les premiers nourrissages sont rapportés le 14/06 à la Montagne de la Carrière à Doische et le 16/06 à Senzeilles. Quelques attroupements estivaux sont également remarqués : le 10/06 avec 22 ex. en trois groupes, à l'ancienne carrière de Vaucelles, le 18/07 à Romerée avec 9 ex., et enfin, le 29/07 à Saint-Aubin avec 16 ex.

Bruant jaune (*Emberiza citrinella*) : Comme celui du bouvreuil, l'effectif de cette espèce évolue positivement, et ce, depuis 3 ans. Des mâles chantent de nouveau en août, notamment le 15 à Boussu-en-Fagne, indiquant une seconde nichée ? Le 29/08 à Aublain, un groupe de 27 ex. fait bombance dans des éteules, profitant volontiers des graines de céréales.

Bruant des roseaux (*Emberiza schoeniclus*) : De manière traditionnelle, il est observé majoritairement et en petits nombres à Roly, au Vivi des Bois, aux décanteurs de Frasnes-lez-Couvin et à l'étang de Virelles. Des indices de nidifications probables sont relevés, avec ces comportements de nourrissage notés le 18/06 à Frasnes et le 26/07 aux Prés de Virelles.

Bruant proyer (*Miliaria calandra*) : Remarqué là où il n'était pas attendu !, comme à La Prée le 02/06 par Charles Dordolo, ensuite à Rièzes les 29/06 et 03/07 par Michaël Leyman, ainsi qu'à Forge-Philippe les 03 et 09/07.

Espèces non commentées dans cette chronique :

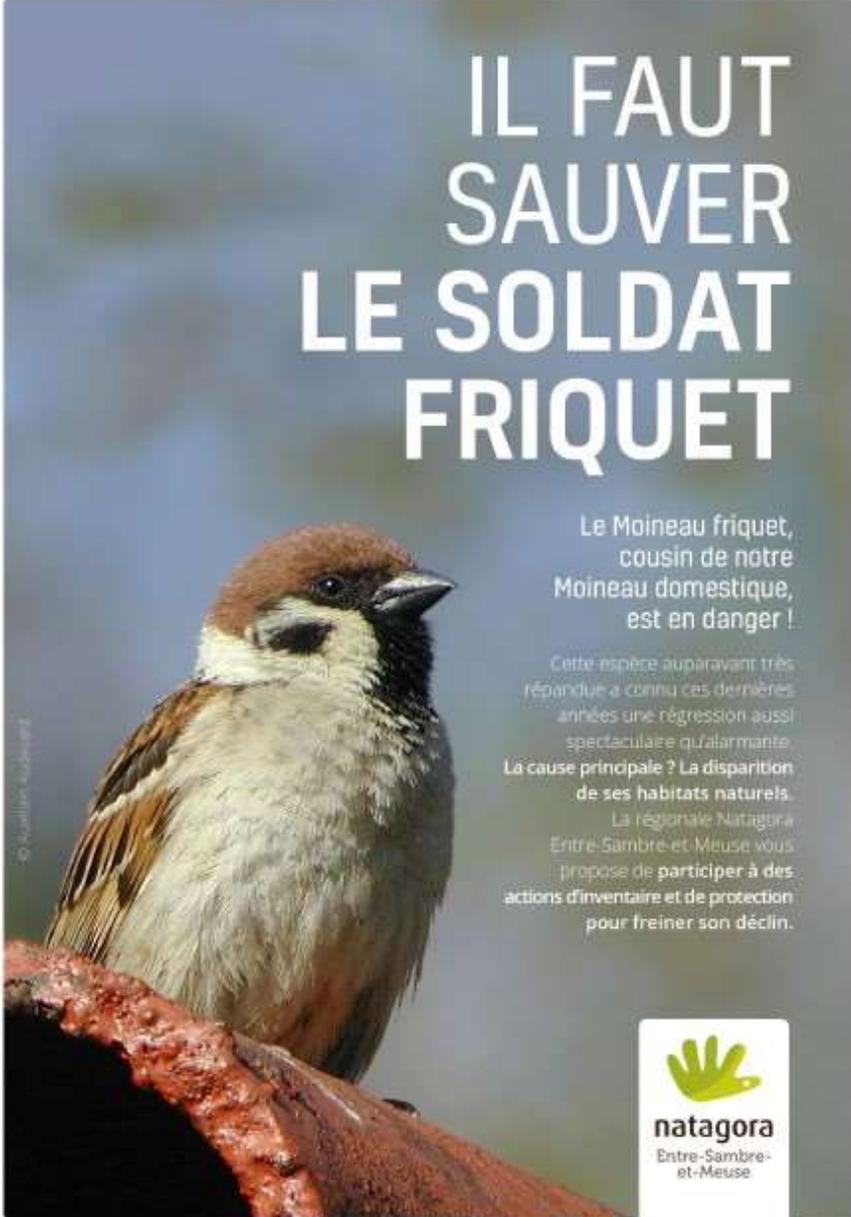
Héron cendré (*Ardea cinerea*), Oie cendrée (*Anser anser*), Oie semi-domestique (*Anser anser forma domestica*), Tadorne casarca (*Tadorna ferruginea*), Faisan de Colchide (*Phasianus colchicus*), Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*), Pouillot fitis (*Phylloscopus trochillus*).

Un grand merci à toutes les personnes qui ont transmis leurs observations par un canal ou un autre. Sans elles, cette rubrique n'aurait jamais vu le jour...

Impression : PNVH ...



Hypolaïs polyglotte - 02 06 2021 - Mariembourg - © Pol Bughin



IL FAUT SAUVER LE SOLDAT FRIQUET

Le Moineau friquet, cousin de notre Moineau domestique, est en danger !

Cette espèce auparavant très répandue a connu ces dernières années une régression aussi spectaculaire qu'alarmante.

La cause principale ? La disparition de ses habitats naturels.

La régionale Natagora Entre-Sambre-et-Meuse vous propose de participer à des actions d'inventaire et de protection pour freiner son déclin.



**Une enquête ornithologique organisée par notre régionale :
À la recherche du moineau friquet.**

La régionale Natagora ESM vous propose de participer à des actions d'inventaires et de protection d'une espèce dont l'évolution est très préoccupante dans notre région : le Moineau friquet. Ce projet de longue haleine, réalisé avec l'appui du département études de Natagora, vise à freiner le déclin de l'espèce. Il se basera sur son recensement dans des zones « cibles » dans lesquelles la régionale s'attèlera à mettre sur pied des actions de préservation.

Pourquoi cette enquête ?

Depuis maintenant plusieurs années, les populations de Moineaux friquet sont en déclin constant, à tel point que l'espèce pourrait être prochainement considérée comme éteinte dans notre région.

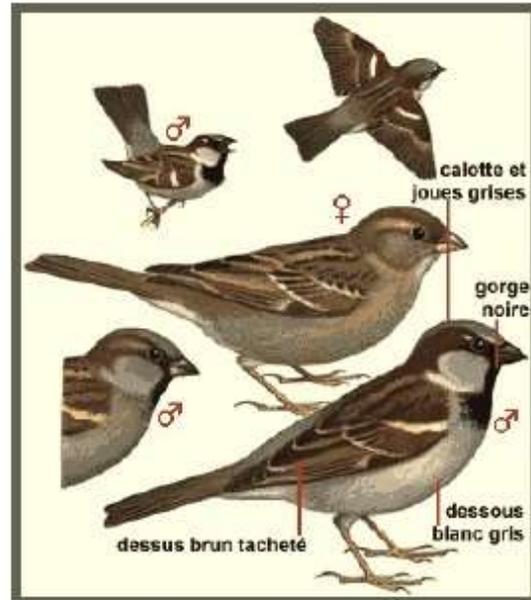
Comment le distinguer de son cousin le MOINEAU DOMESTIQUE ?

Vous trouverez ci-dessous deux croquis comparatifs pour y parvenir :

Moineau friquet
(Sexes semblables)



Moineau Domestique
(Sexes différents)



Comment participer ?

Vous pouvez opter pour plusieurs choix :

Signaler, soit sur le site "observations.be" soit à la régionale toute observation de Moineaux friquets.

Participer au placement sur et/ou au suivi des nichoirs que la régionale a fabriqués.

Assurer le SUIVI dans une zone où vous avez relevé sa présence ou avec un volontaire qui a choisi une zone.

Objectif : un lecteur/observateur par village et/ou environs afin de couvrir une zone maximale (les zones non couvertes seraient renseignées pour un second tour) avec encodage et/ou transmission des résultats y compris si négatifs (pour exclure les zones peu favorables pour le placement de nichoirs et ne pas refaire les mêmes zones) .

Intéressé ?

Prenez contact avec la régionale :

Contact projet
Georges Horney :
georges.horney@gmail.com
0484 14 22 02

Contact régionale
esm@natagora.be

Suivi d'une Zone :
Arnaud Laudelout :
arnaud.laudelout@natagora.be

Pour télécharger le folder imprimable ou pour plus d'infos :

Visitez notre site internet !

<https://www.natagora.be/esm>

(onglet "nos actions" puis "l'opération Moineaux friquets")

**Dimanche 11 juillet 2021,
promenade estivale
à Gonrieux -Boutonville**

La nature ordinaire existe-t-elle encore ?

Par Thierry Dewitte

En février, nous avons dû nous intéresser à la Pierre qui Tourne, dans le cadre d'une collaboration avec le Cercle d'histoire de Presgaux. Empruntant le chemin agricole pierreux au départ de la rue St-Georges du bas de Gonrieux, j'ai eu le sentiment de remonter le temps.

Quand j'étais enfant, mes parents avaient l'habitude, une fois par an, de rendre visite au curé de Monstreux. Nous habitions en périphérie de Nivelles, le quartier du Panier vert. La campagne débutait au bout de la rue où elle laissait place à un chemin de terre parcourant les cultures. Pendant le trajet effectué à pied, mon père me montrait, du doigt pointé vers le ciel, une invisible Alouette des champs dont les vocalises nous accompagnaient tout au long de notre traversée. À l'aide du livre *Les fleurs des champs*, obtenu grâce à des points Artis, j'essayais de déterminer la grande variété de plantes en fleur que je découvrais et qui ont ensuite composé mon premier herbier. Sur le chemin, de nombreuses fosses poussiéreuses parsemées de quelques plumes m'ont longtemps intrigué... jusqu'au jour où l'on fit s'envoler deux perdrix, occupées à s'y toiletter. Puis, pendant que les adultes papotaient, je me perdais dans le jardin de la cure où d'imposantes fleurs disposées dans un heureux désordre attiraient quantité de bourdons et de papillons. Ces souvenirs me sont revenus à l'esprit pendant une fraction de seconde à Gonrieux et je décidai à l'instant d'envisager une promenade guidée sur ce chemin.



Photo 1 : Nous avons profité des environs de l'ancienne pompe pour nous garer dans le bas de Gonrieux (photo Thierry Dewitte).



Photo 2 : C'est avec les éoliennes du Parc économique de Baileux en ligne de mire que le chemin nous mène à Boutonville (photo Thierry Dewitte).

Et c'est ainsi qu'en ce dimanche bien gris, mais heureusement sec, nous nous retrouvons bottines aux pieds, prêts pour cette aventure. Il est 9 h 30, la quête du jour est annoncée qui pourrait s'intituler : « *La nature ordinaire, celle qui constituait l'environnement familier de l'homme il y a quelques décennies, existe-t-elle encore ?* ». Autrement dit, cette journée à la campagne, hors réserves naturelles et sites Natura 2000, nous permettra-t-elle de belles rencontres naturalistes ? Le bonheur est-il (encore) dans le pré ?

Il ne faut pas bien longtemps pour que le pas ralentisse, tant le spectacle des floraisons sur les accotements est beau. Cerise nous donne quelques noms : Gesse des prés, Vesces des haies et à quatre graines, Épilobe en épi, armoise, coquelicot, Carotte sauvage, Lotier corniculé, trèfles divers... quand le chant de l'alouette se fait entendre. L'une d'elles se pose sur un piquet, des proies au bec, elle nourrit.

Après s'être laissé observer à loisir, elle s'en va et nous revient le bec vide, mission accomplie. C'est alors que des cris, brefs et répétés, nous permettent de découvrir une famille de Tariers pâtres. Les adultes transforment en postes d'observation les fils des clôtures et les hautes berces en fleur. Ils disparaissent par moments dans l'herbe pour y capturer des insectes. Bientôt, plusieurs Bergeronnettes printanières, beaux oiseaux à la silhouette allongée, colorée de jaune, nous survolent, se posent sur le haut des buissons proches, puis repartent. Enfin, un mâle reste sur une branche morte de longs instants, pour le plaisir de nos yeux. Un Pipit des prés ou farlouse se toilette sur un pieu. Un peu plus loin, c'est une Buse variable qui nous intrigue. Installée elle aussi sur un piquet, elle présente une silhouette toute en longueur, dressée sur ses pattes jaunes très visibles. Elle nous donne l'impression d'être mouillée et de s'étirer au maximum, comme si cette position allait lui permettre de sécher plus rapidement.



*Photo 3 :
Magie des fleurs sauvages, un parfum
d'enfance et d'insouciance
(photo Meve Dimidschstein).*

*Photo 4 :
L'Alouette des champs est
régulièrement présente dans
la campagne parcourue.
Nourrissant des jeunes
encore au nid, elle se laisse
observer, posée sur un piquet,
un caillou, ...
(photo Olivier Colinet).*



Nous longeons plusieurs champs de grande superficie, un panneau indique qu'ils sont cultivés dans le cadre des MAE². Ils comprennent un mélange de céréales accompagnées de petits pois et de féverolles, mais aussi de fleurs comme le Mélilot jaune, la Matricaire fausse-camomille, le Cirse des champs et surtout, le Bleuet, disséminé en jolies taches claires ! Ces parcelles sont habitées par de nombreuses alouettes, Bergeronnettes printanières et Fauvettes grisettes. Une participante s'exclame : « *On dirait un des chemins de mon enfance, d'où je rapportais un bouquet de fleurs à la maison.* ». Curieux qu'elle exprime le même ressenti que moi en découvrant ce chemin... Au premier carrefour, une petite haie s'est établie sur la crête du talus. Des Bruants jaunes se perchent ci et là. L'un d'eux à la mauvaise idée de choisir un épais églantier... Quelques secondes à peine s'y est-il posé qu'un mâle de Pie-grièche écorcheur le pourchasse. Pas de doute, son nid est à l'abri des aiguillons de l'arbuste.



Photo 5 : Nous avons beaucoup de chance. Plusieurs couples de Bergeronnettes printanières nichent dans les champs. L'une d'elle se pose sur le sommet d'un buisson isolé et se laisse admirer. D'autres encore trottaient sur le chemin de cailloux, bien visibles également (photo Hugues Dufourny).

Le Pigeon ramier est très présent, tandis que quelques colombins sont observés en vol et il en sera ainsi toute la journée. Mais l'absence de la Tourterelle des bois nous attriste. Au-dessus du bosquet, une buse et un Faucon crécerelle cerclent.

Nous voici arrivé à la bien curieuse Pierre qui tourne. Oublions les histoires de sorcières et autres légendes locales pour nous concentrer sur sa véritable raison d'être : marquer la frontière entre la principauté de Chimay et celle de Couvin. Et donc également les limites entre Gonrioux et Baileux, les provinces du Hainaut et de Namur. En effet, le chemin agricole emprunté jusqu'ici est l'ancienne voie principale reliant Couvin à Chimay. Le bloc, imposant, est en grès rougeâtre, provenant de l'Ardenne toute proche.

Mais reprenons notre chemin, le substrat calcaire est trahi par la composition de la haie : aux aubépines, prunelliers, églantiers, Cornouillers sanguins, charmes et noisetiers habituels s'ajoutent la Viorne manciennaise, le Fusain d'Europe, le troène et, plus rare, le Nerprun purgatif.

Une famille de Rougequeue noirs est dispersée au sol ; trois jeunes dont on peut encore apercevoir la commissure jaune du bec sont ravitaillés par leurs parents.

²MAE : Mesure Agro-Environnementale



Photo 6 : La Pierre-qui-Tourne marque les limites entre Couvin et Chimay et donc entre les provinces de Namur et du Hainaut (photos Meve Dimidschstein).

Plusieurs familles de linottes ainsi que des bandes de jeunes Moineaux domestiques décollent au fur et à mesure que l'on avance.

Puis, émotion ! Un oiseau se pose au-dessus d'une aubépine, à quelques mètres du groupe. Nous nous disons : « *Encore une jeune linotte ou un jeune Moineau domestique.* ». Mais les jumelles de chacun sont braquées sur lui et... silence... puis : « *Mais non, qu'est-ce que c'est ?* », « *Ce n'est pas du tout une linotte et pas un moineau, il n'a pas de sourcil ! Vous avez vu le bec ? Et comme deux barres alaires ? Et son attitude ? Qu'est-ce que c'est donc ?* ». Il s'envole, silencieux. Les guides ornitho s'ouvrent, nous feuilletons et tombons rapidement tous d'accord : c'est un Roselin cramoisi, type femelle ! Comme les deux barres alaires claires étaient assez visibles, il pourrait s'agir aussi d'un jeune. Zut alors, nous n'avons pas pris de photo ! Ébahis, mais un peu déçus que l'observation ait été de si courte durée, nous rejoignons l'église St-Martin pour y savourer notre pique-nique, non sans avoir admiré les acrobaties d'une Sittelle torchepot dans un frêne.

Mais voici que le soleil apparaît, les nuages gris font place à de gros nuages blancs, tandis que de temps à autre, un bout de ciel bleu se laisse entrevoir.

Nous passons le pont qui surplombe le ry de Boutonville, quand une flèche bleue nous contourne et rejoint un petit étang. Ce Martin-pêcheur nous a surpris... nous le guettons quelques instants, espérant le voir se poser, mais en vain... Nous remarquons alors les plantes aquatiques présentes en ce lieu : le Rubanier d'eau, la Lysimaque commune, la Glycérie aquatique, la Berle dressée et la Massette à larges feuilles.

Sous une météo redevenue plus clémente, les papillons commencent à se montrer, d'abord au sol et se chauffant sur les graviers, tels les Vulcain, Robert-le-Diable, Petite-Tortue et Paon du jour, puis les Demi-deuil, Myrtil et Amaryllis dans les hautes herbes.

Nous longeons la réserve naturelle d'Ardenne et Gaume dite *de Boutonville*, un vallon traversé par le ruisseau. En ce début d'été, la Reine des prés, le Cirse des marais et la Valériane officinale dominent les floraisons.

Un panneau nous explique les particularités végétales du site dont les spectaculaires touradons de Laîche paniculée.



Photo 7 : Les spectaculaires touradons de la Laîche paniculée sont la vedette des abords du ruisseau de Boutonville (photo Meve Dimidschstein).

Nous reprenons notre chemin. Cette fois, il monte, car nous quittons progressivement la Calestienne pour gravir le Talus ardennais. Sur ce sentier ombragé, la Fauvette à tête noire, le Pouillot véloce, le Pinson des arbres, la Grive musicienne et le Merle noir chantent de concert. Un dernier talus sur calcaire survolé par des Demi-deuils nous permet d'identifier le Petit Boucage, l'Anthyllis vulnérable, l'Origan commun, le Gaillet jaune, la Bêtoine officinale et le Calament.

Au fur et à mesure de l'ascension, lorsque nous nous retournons, un paysage de plus en plus vaste s'offre à nous. Le bocage, toujours présent, permet encore de très belles observations de la Pie-Grièche écorcheur (neuf cantons au total) et la découverte de trois jeunes volants, posés dans un chêne et ravitaillés par leurs parents. Le Tarier pâtre est aussi très présent (cinq cantons). Plusieurs chardonnerets se font entendre ou passent en vol, profitant des prés non fauchés pour s'y nourrir. Une pâture accueille trois imposants chevaux de trait et dont l'herbe rase profite à des Bergeronnettes grises qui s'y nourrissent activement. Elles alternent de lents déplacements avec de courtes accélérations, pour capturer une mouche 'à la course'. Près d'un grand merisier, une famille de Bouvreuils pivoines est surprise, se régaland probablement des merises.

Photo 8 : Une première pour beaucoup, le discret Gobemouche gris est observé, chassant les insectes ; le nid est situé dans une maison abandonnée (photo Philippe Mengeot).



Un peu plus loin, le comportement particulier d'oiseaux montant soudain en chandelle pour happer un insecte et se reposer sur le même perchoir, nous permet d'observer deux Gobemouches gris. Des nicheurs sans aucun doute, mais où est leur nid ? Ils vont et viennent entre une lisière de pins aux troncs couverts de lierre, lieu de reproduction potentiel, et une maison en ruine, constituant elle aussi un site propice à cette espèce, dite 'semi-cavernicole'.

Arrivés au point le plus haut du circuit, à proximité de trois maisons en pierre, une dame vient vers nous et entame la conversation, heureuse de rompre quelque peu la monotonie de son dimanche après-midi. Comme nous nous intéressons aux oiseaux, elle nous parle de sa mare et des espèces qu'elle y a observées. Elle insiste sur l'importance d'un tel point d'eau pour eux, que ce soit comme abreuvoir ou comme lieu de bain. Après quelques centaines de mètres parcourus en notre compagnie, elle s'en retourne. Nous accélérons le pas, car il est bientôt 15 heures. Descendant par la rue des Bruyères vers Gonrioux, nous découvrons un point de vue donnant sur la vallée du Viroin.

Il nous semble constituer un excellent poste d'observation de la migration des oiseaux, notamment à l'automne. On se dit qu'il ne faudra pas oublier d'y revenir, en temps voulu, pour une autre aventure...



Photo 9 : Du haut de la rue des Bruyères, nous découvrons un magnifique point de vue vers la vallée du Viroin et, au loin, Philippeville. Un poste idéal pour suivre la migration des oiseaux vers le sud (photo Meve Dimidschstein).

Et oui, ouf, la nature ordinaire existe encore bel et bien, car elle bénéficie ici de cultures moins soumises aux pesticides, certaines demeurant même sans aucun traitement. Les haies se développent librement entre les clôtures... Les abords des chemins n'ont pas encore été tondu, le village de Boutonville a su garder jusqu'ici son caractère rural. Quel bonheur !

En fait, nous espérons que ce compte-rendu vous incitera à participer à nos activités et à venir profiter de l'émerveillement que peut nous procurer la nature. Ces moments se veulent avant tout dédiés à la détente, à la convivialité et aux échanges fructueux. Bienvenue à tous !

Photo 10 : Le parcours de cette journée nous a démontré qu'agriculture et nature, c'est possible ! Le bleuet pourrait en être le symbole (photo Meve Dimidschstein).

Un merci tout particulier à Meve pour la relecture du texte et à Olivier Colinet, Hugues Dufourny et Philippe Mengeot pour nous avoir permis de bénéficier de leurs photos afin de compléter l'illustration.



Le faucon pèlerin adulte à patte cassée, le 28 mai 2021 à Petit-Doische

Texte : Philippe Ryelandt – Photo : Jacques Bultot

Petit-Doische, le 28 mai 2021, un faucon passe plusieurs fois rapidement au-dessus de notre petit groupe de naturalistes. Le temps que l'un d'entre nous sorte son appareil photo et l'image est fixée, remarquable de précision malgré la distance (Photo 1). Elle permet d'identifier un Faucon pèlerin adulte (plumage incomplet). Jacques Bultot constate que l'oiseau est unijambiste.



**Photo 1. Faucon pèlerin adulte avec une patte cassée,
le 28 mai 2021 à Petit-Doische
(Photo – Jacques Bultot).**

Saluons au passage, la prouesse technique de cette photographie liée à la dextérité du photographe (Jacques Bultot), mais aussi à l'appareil utilisé, léger, maniable, dégainable à tout moment avec un zoom très performant (Bridge Canon Power shot HS - optique 65X – prix autour de 300€). Avis aux amateurs qui voudraient s'équiper de la sorte, afin de pouvoir réaliser pareils documents dignes d'intérêt !

Ce Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) bien amoché, survivra-t-il longtemps ? Cette mutilation aura-t-elle des effets collatéraux ? Si l'oiseau est nicheur, son handicap pourrait-être très problématique pour sa progéniture. En effet, à cette date, les poussins sont encore nourris au nid. Puis, début juin, le ravitaillement des jeunes volants se poursuit encore durant de longues semaines.

Il est très probable que les facultés de chasse de ce prédateur soient fortement diminuées. « *Celui-là ne vivra plus longtemps* », avait écrit J. Bultot dans un message électronique. Mais qui sait ? Cela nous a rappelé une observation d'un Chat sauvage (*Catus sylvestris*) amputé d'une patte arrière, relatée avec émotion dans le journal du Viroinvol en 1984 par Marc Lambert (voir encart ci-joint). L'animal, après avoir été relâché par Jean Doucet, avait rejoint la cime d'un chêne à l'aide de ses 3 pattes, comme si de rien n'était... laissant présumer que l'animal survivait malgré sa terrible blessure.

D'un souvenir à l'autre, l'observation de ce Faucon pèlerin nous a fait nous remémorer les découvertes macabres, beaucoup plus récentes, de deux Buses variables au printemps 2017, l'une à Romérée et l'autre à Romedenne. À chacune, il manquait une patte. L'utilisation de fusils, de pièges à mâchoires ou

à poteaux serait-elle toujours d'actualité dans la région, comme au siècle précédent, lorsque Jean Doucet combattait farouchement ces pratiques ?

L'accumulation de données localisées dans un périmètre assez réduit d'animaux mutilés de la sorte et dans un laps de temps aussi court n'est probablement pas le fruit du hasard.

N'hésitez pas à prendre des clichés et prévenir le DNF ou La Grièche, si vous soupçonnez des faits semblables.

CRI DE DETRESSE dans la forêt ardennaise de COUVIN.

Novembre 1984

Bois dit "Petite Forêt"

Novembre pleure ses dernières heures et l'après-midi ne répond plus à l'appel du vent. Les chênes du bois dit "Petite Forêt" attendent les premiers froids et un soleil timide baisse le front au loin. Rien ne semblerait pouvoir troubler cet après-midi mourante. Mais pourtant, des yeux verts venus de la forêt sauvage foudroient tout ce qui bouge. Un chat sauvage a signé les pentes herbeuses de ses cris et de ses traces ensanglantées. Le poil fauve hérissé, les oreilles tombant sur le côté de la tête, la patte emprisonnée par un piège métallique, le félin lutte contre la mort. Monsieur Plouvier, de Couvin, un vrai protecteur (ils sont rares) est témoin de cette scène qu'il n'est pas prêt d'oublier. Après sa capture, non sans mal, le félin recevra les soins du vétérinaire J. Petit de Mariembourg. L'amputation partielle d'un des membres postérieurs s'est avérée nécessaire, vu la gravité de la blessure (possibilité de gangrène). Après une intervention chirurgicale de plus de deux heures, Monsieur Petit sauvera l'animal d'une mort certaine. Après quelques jours de convalescence, le chat sauvage sera rendu à la nature à laquelle il appartient.

Un vol de ramiers frappe les cimes dentelées des Ardennes, un vent léger agace les haies dénudées des lisières. Le chat sauvage s'est retourné une dernière fois. Il ne miaulera pas. Il a vu les hommes et n'oubliera jamais. En regardant ses yeux, on comprend qu'il est d'un monde sauvage bien supérieur à notre vie quotidienne.

Marc Lambert

Dans le sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse, avant la naissance de La Grièche, le Clin d'œil et la Chronique du Bois de Fagnes, ..., il existait une revue nature appelée *Le Viroinvol*, éditée par les CNB. L'extrait ci-dessus provient du n°2 – 1985.

Grâce à Thierry Dewitte et Camille Cassimans, tous les numéros de ce journal sont actuellement disponibles en ligne sur le site des CNB : sur la page d'accueil, onglet Agir, → Nos sections → et faire défiler vers le bas jusqu'à Viroinvol. Téléchargeable ici :

<https://cercles-naturalistes.be/publications/blog/#viroinvol>

PAGE BOTANIQUE

À la découverte des fougères de la vallée du ry de la Grande-Commune (Monthermé, les Ardennes, France).

Par Mireille Dubucq et Thierry Dewitte
Photos Meve Dimidschstein, sauf autre mention

Le dimanche 01 août 2021, la **Grande-Commune**, située en rive droite de la Meuse et au cœur de la Botte de Givet, nous accueille pour la troisième excursion franco-belge sur le thème des fougères. En 2018, elle a eu lieu à Haybes et en 2019, à Vierves-sur-Viroin. Elle a malheureusement dû être annulée en 2020 (Covid et canicule obligeant), remplacée plus tard par une excursion naturaliste à Tournavaux-Haulmé.

Pour ceux qui aimeraient suivre nos pas...

Sur le site choisi cette année, on peut accéder au lieu de départ soit par le bas, soit par le haut (vaste zone herbeuse à côté du gîte *Au bord de Meuse*). Par le bas, on emprunte la Voie Verte (véhicules tolérés pour desservir le hameau de la Petite-Commune), au départ de la Départementale **D1**, en provenance de Revin : tournez à droite au panneau (attention c'est dans un tournant), puis, après 50 m, vous arrivez à la Meuse, tournez alors à gauche sur la Voie Verte pour rejoindre le hameau, puis le gîte *Au bord de Meuse*. Par le haut, il faut emprunter la départementale **D989** en provenance de Vireux, Hargnies, Hauts Buttés jusqu'aux environs du café de *La Roche-à-sept-heures* (haut de Monthermé). Là, prendre la rue de la Pilette, puis la route forestière du même nom, qui devient ensuite la route forestière de la Grande-Commune et qui suit le ruisseau du même nom. Le **chemin** est d'abord caillouteux (quelques km), puis asphalté. Il y a un panneau d'interdiction aux véhicules, mais les amateurs de champignons l'empruntent et se garent sur les aires aménagées. Quand la Meuse déborde sur la Voie verte, elle dessert alors les habitants du hameau. On y serait donc toléré.



Photo 1 : Le lieu de départ, à pied, est situé en bord de Meuse, à proximité d'un bâtiment, dernière construction existante d'une ancienne industrie. Le mur d'enceinte nous permet de déterminer les deux premières fougères de la journée.

Petite-Commune et Grande-Commune, un peu d'histoire... (Par Cury Gérard).

Ces deux hameaux situés à une dizaine de kilomètres de Revin ont connu entre 1608 et 1914 une grande activité métallurgique, centrée sur la forge, les hauts-fourneaux puis la galvanisation. Théodore et Henri Faure reprennent le site en 1882 et y établissent en plus une cuivrierie. Ils sont à l'origine de la construction de la cité ouvrière en 1884 et de l'installation d'un bac pour accéder plus rapidement au village de Laifour.

La cité est une des rares traces actuelles de ce riche passé industriel. En effet, l'activité cesse en 1914 et les installations sont pillées.

Le mur sur lequel les fougères ont été prospectées entoure l'emplacement de ce qui fut le centre de vacances Jeunesse-Meuse, de 1900 à 1983. Cette propriété a ensuite abrité plusieurs associations et, après restauration, est devenu le beau grand gîte actuel, *Jeunesse et Sports*, en 2011.

Un tout petit peu de géologie...

Si la pointe de la Botte de Givet est constituée de roches calcaires (les mêmes qu'en Calestienne, donnant un sol basique), nous sommes ici en Ardenne, sur des terrains très anciens et donc sur roches métamorphiques argilo-siliceuses (phyllades, quartzophyllades) donnant un pH acide, des sols pauvres, assez humides, au sein de paysages forestiers traversés par la vallée du ry de la Grande-Commune que nous allons parcourir à pied.



Photo 2 : On reconnaît, sur la gauche, le bâtiment illustré à la photo 1 et qui est toujours là aujourd'hui. Ceux de droite ont disparu.

Collection Yvette Berger, archives départementales des Ardennes

Pourquoi les fougères ?

Avec l'été, les oiseaux muent et deviennent presque invisibles, les fleurs se fanent et produisent des graines, les insectes disparaissent progressivement, la nature se transforme petit à petit en prévision de l'automne et, surtout, de la froidure hivernale. Tout cela devient donc difficile à observer et à reconnaître. Au contraire, la fin de l'été est une période idéale pour s'intéresser aux fougères, car différents signes distinctifs sont alors facilement observables : les sores, constitués de nombreux sporanges, situés sur la face inférieure des segments et des pennes ('folioles' de la fronde de fougère) ; les sporanges dont le rôle essentiel est de produire des spores, etc. L'implantation et la forme des sores sont par ailleurs fondamentales comme critères d'identification de l'espèce, de même que la petite membrane protectrice qui cache pendant tout un temps les sporanges au sein d'un sore et qu'on appelle *indusie*. La forme et la présence/absence de cette dernière guideront aussi l'amateur de fougères. Si l'indusie est souvent difficile à observer en août-septembre (car elle se rétracte fortement), les sores développés dès le printemps et mûrissant tout l'été sont encore bien visibles sur les frondes en fin de croissance.

Des espèces bio-indicatrices ! Les naturalistes doivent (trop) régulièrement intervenir lors d'agressions de toutes sortes envers notre environnement naturel. Certains sites ont une importance patrimoniale beaucoup plus grande que d'autres en termes de biodiversité, et ce, en fonction de la présence d'espèces rares ou particulières. Encore faut-il s'en apercevoir. C'est là qu'interviennent les espèces bio-indicatrices, telles certaines plantes à fleurs, certains papillons, libellules, criquets et sauterelles, oiseaux, champignons, mousses, lichens et... fougères.

Comment les reconnaître ? En dehors des oiseaux et des mammifères observés à l'aide de jumelles, l'utilisation d'une clé de détermination est requise pour la majorité des espèces, que ce soit du monde végétal ou animal. Nous avons la chance de bénéficier de celle publiée par Bernard Clesse du Centre Marie-Victorin (Vierves-sur-Viroin), *Initiation à la reconnaissance des fougères de nos sous-bois, vieux murs, rochers et éboulis*, vendue sur place et, pour l'occasion, au prix de 4 euros (Il en existe d'autres, dont celle de Arnaud Bizot de la Société d'Histoire Naturelle des Ardennes).

La clé de Bernard Clesse est dichotomique, c'est-à-dire que l'on doit choisir entre deux séries de critères proposés (illustrés par des dessins) et que le choix renvoie à un numéro suivant où, là aussi, il faut choisir entre deux ensembles de critères, jusqu'à aboutir finalement au nom de l'espèce. Pour le débutant, la difficulté majeure est d'être sûr d'avoir bien compris le vocabulaire utilisé en relation avec ce qu'il observe, pour ensuite choisir le bon critère. Mais quand on lit, par exemple : « ... *une base élargie et épaisse...* », on se pose la question suivante : « *Ai-je bien cela sous les yeux ou bien 'la base élargie et épaisse' devrait l'être bien plus que ce que j'observe ?* ». Et c'est là l'avantage d'utiliser la clé en groupe et sous la houlette d'une personne qui connaît l'espèce et peut donc confirmer ou pas le juste cheminement dans la clé de détermination.

C'est dans la bonne humeur et avec enthousiasme que les dix personnes présentes se lancent dans l'aventure. Nous commençons par nous rendre le long du mur non rejointoyé du gîte (deux espèces), puis faisons demi-tour par la Voie Verte (berge empierrée, une espèce) et allons jusqu'à l'entrée de la route forestière de la Grande-Commune que nous parcourons sur deux kilomètres. Nous ferons demi-tour à la station de l'Osmonde royale et rentrerons par le même itinéraire qu'à l'aller. Nous avons découvert ces lieux grâce à Bernard Clesse (septembre 2014, Leçon de Nature, Centre Marie-Victorin). Le parcours est particulièrement riche en fougères (treize espèces, 14 ?), ce qui est remarquable sur une si courte distance.



*Photo 3 : C'est dans la bonne humeur et l'enthousiasme que le groupe du jour s'élance à la recherche des fougères et du périlleux exercice de leur détermination.
(photo Cury Gérard)*

Courte présentation des espèces rencontrées (dans l'ordre de leur découverte sur le terrain) :

Fausse-capillaire (*Asplenium trichomanes*) : La plus répandue des fougères sur les murs, 10-15 cm, sores allongés, pétiole et rachis brun-noir luisant, C³- Mur du gîte.

Doradille rue-de-muraille (*Asplenium ruta-muraria*) : Fréquente sur les vieux murs de pierres calcaires ou sur des pierres de taille d'autre nature, du moment que les joints contiennent du calcaire ; saxicole (milieu sec), AC -Mur du gîte.

³C = Commune, A = Assez, R = Rare, le redoublement de la consonne correspondant à 'très'.

Langue de cerf, Scolopendre (*Asplenium scolopendrium*) : Seule espèce présentant un limbe entier, non découpé. Forêts de ravins sur sols calcaires ombragés, parfois sur construction en joints de calcaire. Ici, sur la berge de la Meuse ; elle souffre de l'ensoleillement et est de couleur jaunâtre suite à cela, **AR**.

Fougère mâle (*Dryopteris filix-mas*) : En touffe, limbe lancéolé ou en forme de sagaie, industrie réniforme (en forme de fer à cheval, comme tous les *Dryopteris*), port rigide, pétiole fort écaillé, écailles brun clair, nombreux et fins cordons dans le pétiole. Sous-bois non humide à sec, mur. Bien présente tout au long du chemin, dans les endroits assez secs. **CC** - À gauche, sur le dessus du quai, en lisière du bois.

Dryoptéris des chartreux (*Dryopteris carthusiana*) : En touffe, limbe plus ou moins triangulaire, écailles du pétiole éparses et peu nombreuses, brun pâle uniforme, frondes dressées, assez rigides. Sous-bois frais à humide, acide, ombragé, vieille souche. Également présente tout au long du chemin, aux endroits ombragés. Peut se trouver aussi en compagnie du *Dryopteris dilatata* dont les écailles présentent une partie centrale sombre. Mais, faute d'une belle clarté (temps couvert) et avec des écailles détrempées (pluies de juillet avec inondations), il ne fut pas facile de la déterminer avec certitude. **C-AC**- Sur la gauche, au début de la route forestière, monter de 3-4m le talus pour être dans le sous-bois, une belle station avec de nombreux pieds.

Fougère femelle (*Athyrium filix-femina*) : En touffe, limbe lancéolé et finement découpé, port gracile, élégant. Base du pétiole noire et en forme de cuillère aplatie, deux épais cordons à sa base visibles à la cassure du pétiole. Forêts fraîches, ombragées, sols humides. Bien présente tout au long du chemin, dans les parties plus humides. **C** - Sur la gauche, dans le fossé qui borde la route.



Photo 4 : Deux cordons épais sont visibles chez la Fougère femelle lorsque l'on casse le pétiole.

Polypode vulgaire (*Polypodium vulgare*) : Le long d'un rhizome, foliole segmenté, souvent sur murs, talus, endroits secs ombragés, **AC-AR**. Bien que de petits exemplaires aient été aperçus depuis le départ, c'est sur ce premier grand rocher, sur le côté gauche du chemin, que nous l'examinons. Il est aussi présent sur les troncs moussus de chênes voisins (espèce épiphyte), de part et d'autre de la route.

Phégoptéris faux-polypode ou 'Fougère à moustaches' (*Phegopteris connectilis*) : Frondes espacées le long d'un rhizome, moins de 50 cm de haut, la première paire de pennes assez semblable aux autres, mais dirigées vers le bas ('moustaches'), sol acide, rochers frais à suintants. **AR-RR**- Au pied du second grand rocher, avec suintements, très belle station.

Blechnum en épi (*Blechnum spicant*) : En touffe, limbe lancéolé divisé en segments (1 division), présentant deux types de frondes. Les stériles en périphérie, courbées à couchées, à segments assez larges ; les fertiles (parfois absentes) au centre et à segments très étroits portant à leur face inférieure un long soredium étroit. Endroits humides, suintants, acides, **AC-R**- Second rocher, sur les parois, avec suintements.

Dryoptéris dilaté (*Dryopteris dilatata*) : En touffe, limbe ovale à ± triangulaire, écailles du pétiole nombreuses, brun foncé à noires au milieu, port plus étalé (*Dryoptéris des chartreux* plutôt rigide). Sous-bois acide, ombragé, frais, **AC-AR**-Second rocher, petits replats.



Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*) : Frondes stériles à 99%, à limbe très divisé (évoquant un oiseau à l'envol selon le groupe !!), fougères espacées le long d'un rhizome et pouvant atteindre 2 m de haut (voire plus !). Sol acide semi-ombragé à ensoleillé, CC - Au niveau de l'ancienne carrière, talus arboré sur la gauche.

Photo 5 : Une coupe de la base du pétiole permet d'imaginer le dessin d'un aigle héraldique allemand chez la Fougère aigle. D'où son nom. Certains retiennent aussi que la fougère évoque un oiseau à l'envol, en plusieurs séquences.

Fougère des montagnes (*Oreopteris limbosperma*) : En touffe, limbe très lancéolé à pétiole court et peu écailleux, premières pennes très petites, sores situés sur le bord des pinnules (!), face inférieure munie de petites glandes jaunes odorantes (loupe utile - à froisser, pour humer la citronnelle ou la résine), brillantes au soleil, très typiquement ardennaise, forêts ombragées sur sol acide et humide, souvent dans des sphaignes, plus commune à partir de 500 m d'altitude et davantage, AR-RR -Fossé humide du chemin forestier, côté droit, au pied des rochers, avec suintements en cascade.

L'Osmonde royale (*Osmunda regalis*) : La cerise sur le gâteau de ce parcours, même endroit que la précédente. Marais, fourrés et bois tourbeux. Ici, malheureusement de plus en plus ombragée, étouffée par les bourdaines, noisetiers, saules, ronces, ... Une petite gestion serait la bienvenue, avec contrôle des rejets tous les 3 à 5 ans, par exemple. Se reconnaît par sa très grande taille, la découpe de ses limbes bien typique et la présence d'épis sporifères brunâtres. Espèce protégée. RR Côté droit de la route, au pied et sur les rochers avec suintements en cascade.



Photo 6 : Le Blechnum en épis est une fougère également typiquement ardennaise. Elle apprécie tout particulièrement les parois avec suintement d'eau. Elle est protégée dans le département des Ardennes (France).

Le défi du jour : vu les milieux rencontrés, le *Dryopteris écaillée* (*Dryopteris affinis*) aurait pu être découvert, mais, malgré notre attention, nous ne l'avons pas trouvé. Et vous ?

En complément de la clé utilisée et citée dans le texte, nous avons apprécié l'ouvrage suivant (son format, les nombreuses photos et son prix abordable) : Prelli Rémy, 2015, *Guide des fougères et plantes alliées de France et d'Europe*, 2015, Belin, collection 'L'indispensable guide des... Fous de nature !', 223 p.

Remerciements : Un tout grand merci en particulier à Mireille Dubucq pour la préparation minutieuse de l'activité, à Bernard Clesse pour ses conseils et la relecture attentive de ce texte ainsi qu'à Cury Gérard (participant à l'excursion) qui a attiré notre attention sur l'intérêt historique du site et qui a rédigé les petits paragraphes inclus dans ce compte-rendu.

Petit complément sur l'histoire du site (par Cury Gérard).

La force motrice du ruisseau fut utilisée pour un moulin à écorces. Ensuite, le minerai de fer et le charbon de bois locaux ont permis l'installation d'une première petite activité métallurgique. Mais ces ressources se sont montrées assez vite insuffisantes et donc peu rentables. Le site ne s'est alors développé qu'en important par la Meuse -d'où le bac-, puis par la voie ferrée le coke et le minerai nécessaires. Quant au travail du cuivre, il y en a peu de traces, il faut sans doute rapprocher cette activité au site de Fromelennes (vallée de la Houille), à plus petite échelle cependant.



*Photo 7 : L'ensemble de ces bâtiments a disparu, c'est la vaste surface herbeuse où nous avons stationné qui en marque aujourd'hui l'emplacement.
Collection Yvette Berger.
Archives départementales des Ardennes.*